

MORT DE L'ADOLESCENTE KENZA SADAT

Le père, présumé auteur de l'assassinat, arrêté P. 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

AFFAIRE SONATRACH 1
Report du procès à la prochaine session criminelle P. 4

www.cresus.dz

In medio stat virtus

LES CRÉANCES DE SONELGAZ ONT TRIPLÉ, ATTEIGNANT 172 MILLIARDS DE DINARS EN UN AN

Alarmant !



Le président-directeur général de ce groupe, Chaher Boulakhras, a affirmé que ce niveau de créances jamais atteint auparavant (environ 1,3 milliard de dollars), affecte durement la trésorerie de la société et accentue sa situation déficitaire. Page 3

Championnat de Ligue 1
(14e journée)

CSC-MCO
à l'affiche P. 14

Renaissance du 7^e art
Des projets
pour le dire... P. 13

LE MAROC A MENÉ 280 ATTAQUES
CONTRE L'ALGÉRIE

Des sites
officiels ciblés
en priorité P. 2



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 18 février 2021 ■ 7^{ème} année n°568 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ÉDIFICATION DE « LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE »

Le Conseil de la nation réitère son soutien à l'approche adoptée et suivie par le Président Tebboune

Le Bureau du Conseil de la nation a réitéré son soutien à l'approche adoptée et suivie par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, allant dans le sens de l'édification de la nouvelle République. Le Sénat en veut pour preuve, son « ouverture sur les différents acteurs politiques ».

Le Bureau du Conseil de la nation, réuni sous l'égide de son président par intérim, Salah Goudjil, et élargi aux présidents des groupes parlementaires et au questeur parlementaire, a tenu à "réitérer ses positions constantes et immuables de soutien à l'approche adoptée et suivie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui, après s'être rétabli des suites de son infection à la Covid-19, poursuit ses missions nobles et historiques et son œuvre d'édification de la nouvelle République, notamment par l'ouverture sur les différents acteurs politiques », a précisé, hier, un communiqué du Conseil de la nation. Le bureau du Conseil de la nation estime que « cette ouverture est un autre indice positif et une preuve irréfutable de la volonté sincère du président de la République de résoudre la problématique structurelle qui a caractérisé la politique générale du pays et son redressement dans le cadre d'une méthodologie prospective et participative tendant à la moralisation de la vie publique et la concrétisation de la bonne gouvernance, en fournissant les garanties politiques et juridiques consensuelles à même d'enraciner la pratique démocratique, de manière à permettre au pays de s'orienter vers l'avenir en toute confiance, de rétablir la confiance du citoyen en les Institutions de l'Etat et de renforcer la cohésion sociale ». Par ailleurs et à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année, le bureau du Conseil de la nation « s'incline avec respect et résignation à la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour l'indépendance de l'Algérie et la libération de son peuple du joug colonial, un sacrifice pour lequel ils ont été bénis par Allah le Tout-Puissant qui leur a



accordé gloire éternelle ». A cette occasion, le bureau du Conseil de la nation a estimé que « le processus d'édification et de construction en cours est un défi et une bataille sans fin, ce qui exige de nos valeureux jeunes filles et jeunes garçons de s'inspirer, en ce jour glorieux, du sacrifice de leurs aînés, les enseignements à même de leur permettre de persévérer dans la voie d'édification de la nouvelle République et de celle du renforcement de l'immunité et de la préservation du pays des dangers qui le guettent dans son environnement immédiat », ajoute le communiqué.

AGENDA CHARGÉ

En outre, la réunion du bureau du Conseil de la nation a été consacrée à l'examen de «diverses questions liées au fonctionnement du Conseil dans le but d'améliorer les méthodes de travail et de

relever le niveau de performance en matière d'exécution de l'activité parlementaire ainsi que l'examen du programme d'action des Commissions permanentes du Conseil, la situation des questions orales et écrites transmises au bureau et la proclamation de la vacance du siège d'un membre du Conseil de la nation », ajoute le communiqué. Concernant les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion et après étude de la situation des questions orales et écrites qui lui ont été transmises, le bureau du Conseil de la nation a décidé de transférer 14 questions orales et 4 questions écrites au gouvernement, car elles «remplissent les conditions réglementaires requises». Le bureau du Conseil a proclamé à l'occasion la vacance du siège de M. Samir Kacimi, représentant la wilaya de Blida, pour cause de décès et ce, conformément aux dispositions de la loi organique 19-08 relative à la loi électo-

rale, notamment l'article 132, ajoute la même source. Au cours de cette réunion, le bureau du Conseil a approuvé également les propositions du programme d'action des commissions permanentes, notamment en matière de séances d'audition des membres du gouvernement et des missions d'information provisoires. Dans ce contexte, il a été décidé la tenue d'une séance d'audition du ministre des Mines, qu'organisera la Commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation, autour du thème « La stratégie nationale de développement et de valorisation des ressources minières en Algérie », le mardi 23 février. Il a été, en outre, décidé la programmation d'une mission d'information provisoire de la Commission de l'équipement et du développement local au niveau de la wilaya de Médéa, le 28 février courant.

R. N.

LE MAROC A MENÉ 280 ATTAQUES CONTRE L'ALGÉRIE

Des sites officiels ciblés en priorité

En plus des innombrables fake news produits en quantité et publiés dans leur presse, le Maroc s'est attaché les services de hackers pour attaquer directement l'Algérie.

Ce pays qui se considère toujours en guerre avec l'Algérie utilise tous les moyens pour atteindre le cœur vital de l'Algérie, son armée et ses services de sécurité. C'est un site électronique marocain Hespress qui dévoile cette information. Le Maroc a espionné l'Algérie via des actes de piraterie qui ont touché 280 sites dont des sites officiels révèle l'organe de presse de ce pays. Selon ce média, les hackers marocains se sont plutôt focalisés sur les sites officiels dont certains ont été piratés en priorité comme celui de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft). Cette attaque intervenue en décembre dernier a été revendiquée par les hackers marocains, qui se sont affichés sous le nom de «Morocco hack team neige ma». Sur la page du site piraté de l'Alnaft, dont l'accès a été bloqué plusieurs heures, il est écrit : «hacké par Morocco hack team neige ma. Vive

l'empire du Maroc : notre histoire parle de nous. La Mauritanie et l'Algérie font partie de nous». Des pirates marocains ont déjà attaqué les sites officiels (Radio nationale, Banque d'Algérie, le CERIST) il y a trois ans. Les pages Web ont été remplacées par divers contenus. Ces hackers ont une nette préférence pour les actions illégales. Cela va de la création du virus aux chevaux de Troie en passant par les vers et les logiciels espions. Ces personnes tirent parti de leurs compétences informatiques à dessein d'en tirer un bénéfice financier ou de nuire à des individus ou à des organisations. Plus généralement, ils utilisent leur savoir pour découvrir des choses qui leur sont cachées. Les raisons derrière cette attaque et ses auteurs demeurent inconnus, mais plusieurs voix affirment que celle-ci intervient en raison de la position de l'Algérie concernant la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël ainsi que la reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara occidental. Parallèlement, un hacker algérien du nom de «Ismail man54» avait affirmé avoir piraté le site Internet

de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) du Maroc. Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a indiqué mardi dernier que la cyber guerre qui cible l'Algérie à l'instigation de parties étrangères contre laquelle il met sans cesse en garde «n'est pas une vue de l'esprit, ni un recours ringard à l'ennemi extérieur». Selon le ministre, les opérations clandestines qu'abrite le cyberspace «touchent à l'espionnage et au sabotage, mais également à la subversion par la propagande et la désinformation, dans l'intention de saper les fondements de l'autorité en l'attaquant et en la discréditant sur les valeurs pour la rendre illégitime», a expliqué le ministre. La sécurité informatique est devenue une préoccupation planétaire. Aucun pays ni aucune entreprise ne peuvent la négliger ou la reléguer au second rang. La nécessité de maintenir la pertinence des informations, de les mettre à jour et de les sécuriser face à d'éventuelles divulgations ou accès illicites, fait l'objet d'une compréhension quasi unanime.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz
Tel : 021 65 51 98

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LES CRÉANCES DE SONELGAZ ONT TRIPLÉ, ATTEIGNANT 172 MILLIARDS DE DINARS EN UN AN

Alarmant !

Durant la seule année de 2020, les créances de la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) ont triplé comparativement à l'exercice précédent. Elles ont atteint un niveau « alarmant ». Cela en dépit du fait que « le processus de recouvrement se poursuit ».

C'est le président-directeur général de ce groupe, Chaher Boulakhras, qui l'a révélé hier, lors d'une conférence de presse. Il a rappelé, encore fois, que ce niveau de créances jamais atteint auparavant (environ 1,3 milliard de dollars) affecte durement la trésorerie de la société et accentue sa situation déficitaire. La particularité pour l'année 2020 - en plus de créances - c'est cette crise sanitaire qui a compliqué davantage la situation de l'entreprise. Elle a enregistré des pertes de 18,7 milliards de dinars « dues à la baisse de la consommation en raison de la réduction de l'activité économique, et ce, depuis le début du confinement », selon un rapport du ministère de l'Énergie. Une situation déjà compliquée auparavant, selon le rapport de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz pour l'exercice 2019. Celle-ci s'y était, en effet, alarmée quant à la situation financière du groupe Sonelgaz. Selon ce document, le montant des créances avait atteint les 76,45 mds de dinars en 2019, contre 55,94 mds en 2018, en hausse de 23,7%. Ces créances étaient détenues à hauteur de 52% par les clients institutionnels (administrations et entités publiques), 43% par les privés (y compris ménages) et 5% par les industriels. Il ressort clairement que c'est l'État (unique possesseur des capitaux de l'entreprise et ses entités), qui détient plus de la moitié de ces créances. Il est, ainsi, le premier mauvais payeur parmi les clients de cette société publique. Un phénomène face auquel tous les dirigeants précédant Boulakhras se sont avérés impuissants. Cela démontre - du moins jusque-là - que l'opération de recouvrement des créances de l'entreprise,



initiée déjà avant 2020 et qui « se poursuit avec toutes les facilités accordées », comme l'a indiqué l'actuel P-DG, hier, n'a finalement pas abouti à de grands résultats. Parmi ces facilités, Sonelgaz a accordé à ses clients la possibilité d'un « rééchelonnement des dettes avec un échéancier décidé de commun accord et sans pénalités ». Mais l'entreprise peine toujours à récupérer son argent.

BUDGET D'INVESTISSEMENT RÉDUIT

Le défaut de recouvrement qui persiste toujours chamboule les « plans de l'entreprise. Au point où les programmes d'investissement de ce groupe public ont été

gelés. C'est justement pour cette raison entre autres, que l'ex-P-DG, Nouredine Bouterfa, avait annoncé le recours à l'emprunt extérieur. Ce problème nécessite, selon des financiers, des solutions de fond. A cet effet, les autorités ont pris des mesures pour atténuer, un tant soit peu, les effets de cette crise financière. Selon le même rapport du ministère de l'Énergie, il est question entre autres de la « réduction du budget d'investissement des deux groupes (Sonatrach et Sonelgaz) pour économiser un montant de 150 milliards de dinars ». Il est envisagé aussi la réduction de 17% du budget de fonctionnement de ces deux groupes. D'autre part et en dépit de cette financière difficile, Boulakhras a

annoncé, durant sa sortie d'hier, que « l'électricité ne sera pas coupée dans les zones isolées. Les plans de développement ne s'arrêteront pas non plus dans ces régions malgré les conditions sanitaires actuelles » Il a indiqué, au passage, concernant le plan de configuration pour l'été, que 137 installations de transport seront opérationnelles avant le début de cette saison. Cela grâce à la modernisation des installations de l'entreprise. Il a souligné, par ailleurs, que l'Algérie est l'un des pays exportateurs d'électricité et que l'un des objectifs assignés à Sonelgaz est d'étendre la présence de notre pays sur les marchés étrangers.

Lyès Ayoub

MORT DE L'ADOLESCENTE KENZA SADAT Le père, présumé auteur de l'assassinat arrêté

À peine déclenchée, les premiers résultats de l'enquête autour de la mort de la fille Kenza Sadat, âgée de 17 ans et dont le corps sans vie a été découvert lundi dans la forêt de Yakourène, dans la wilaya de Tizi Ouzou, désignent le père comme suspect. Ce dernier a, en effet, été arrêté et entendu hier par la police, dans cette affaire, selon des sources judiciaires de la daïra d'Azazga, qui ajoutent que le suspect « a été placé en garde à vue » en attendant sa présentation devant le procureur de la République. Ce qui devrait intervenir « dans les prochaines heures », soit hier en fin de journée, ou au plus tard demain (Aujourd'hui, NDLR), a-t-on indiqué de mêmes sources. L'arrestation du père de Kenza Sadat, intervient 48 heures après la découverte macabre du corps de la victime. Disparue depuis le 1er février, la jeune lycéenne de 17 ans, a été retrouvée morte lundi, dans la forêt d'Ath Aïssi, dans la commune de Yakourène, à une quarantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya. C'était un berger de la région qui a fait la découverte, avant d'alerter les services de sécurité qui se sont immédiatement déplacés sur les lieux. Le corps de l'adolescente a été, ensuite, transféré vers l'hôpital d'Azazga pour les besoins d'autopsie. On ignore à l'heure où nous mettons sous presse, les indices ayant mené les enquêteurs à suspecter le père. Mais ce que l'on sait déjà est que l'homme a déjà fait la prison, avant d'être libéré au début des années 2000. Ses antécédents judi-



ciaires font de lui, semble-t-il, le principal accusé dans cette affaire. Hier, lors de son audition par la police, le père « est resté froid et a continué de nier » avoir eu une quelconque relation avec ce meurtre. Certaines sources indiquent que l'homme serait « souffrant de troubles mentaux ». L'information faisant état de l'arrestation du père de Kenza a choqué les habitants d'Azazga, mais aussi l'opinion publique. Sur les réseaux sociaux, les réactions divergent entre dénonciation et prudence. Mais, les faits viennent rappeler une autre affaire gravée dans les mémoires et qui n'a toujours pas été élucidée, en l'occurrence celle de la petite Nihal Si Mohand. Portée disparue un certain 21 juillet 2016, la petite fille âgée de 4 ans, sera retrouvée morte, 15 jours après, non loin du domicile familial à Ait Abdelouahab dans la commune d'Ait Toudert, à 40 km au sud-est de la ville de Tizi Ouzou.

Aïssa. M

KARIM YOUNÈS INSISTE SUR L'URGENCE DE RÉPONDRE À SES PRÉOCCUPATIONS : « Il faut regagner la confiance du citoyen »

Le médiateur de la République, Karim Younès, a insisté hier à Sidi Bel-Abbès sur la nécessité de regagner la confiance du citoyen et de trouver des solutions à ses problèmes en répondant rapidement à ses préoccupations soulevées dans divers domaines. Il a été constaté lors d'inspections une lenteur inacceptable dans la prise en charge des dossiers administratifs en dépit de l'intervention de l'instance de médiation de la République, a souligné Karim Younès qui présidait une conférence régionale des délégués du médiateur de la République dans l'ouest du pays à l'occasion d'une année passée sur la promulgation du décret présidentiel portant création de l'instance de médiation de la République. Faisant allusion, à ce propos, de difficultés rencontrées par des citoyens réclamant leurs droits, M. Younès a rappelé "la démarche du président de la République Abdelmadjid Tebboune pour construire une Algérie nouvelle reposant sur la concrétisation des revendications légitimes du peuple exprimées de manière pacifique lors du Hirak populaire du 22 février 2019". En présentant les résultats obtenus par son instance, Karim Younès a déclaré que "la bureaucratie a épuisé l'administration algérienne" et constitue "une source de corruption", notant que "certaines parties utilisent la bureaucratie pour nuire aux

institutions de l'Etat". Le médiateur de la République a mis l'accent sur la nécessité de lutter contre la bureaucratie et la corruption en facilitant la communication entre l'administration et le citoyen, appelant, dans ce contexte, à une lutte contre la bureaucratie qui doit constituer la préoccupation de tous les responsables à tous les niveaux. Evoquant le bilan des activités des délégués du médiateur de la République dans neuf wilayas dans l'ouest du pays, il a fait savoir que le nombre de requêtes déposées a atteint 9 737 dont 2 492 ont été traitées, en plus de l'accueil de 13 799 citoyens, soulignant que les principales préoccupations soulevées concernent l'habitat, l'emploi, l'investissement, l'agriculture et la santé. Karim Younès a affirmé que l'instance de médiation de la République œuvre avec abnégation, en compagnie des cadres centraux, de délégués locaux et de nombreux secteurs, pour prendre en charge les préoccupations des citoyens de manière immédiate et permanente, indiquant que l'objectif aujourd'hui est d'organiser une conférence nationale pour le traitement réel de nombreux dossiers qui seront relevés dans un rapport détaillé et soumis au président de la République à l'issue de la première année de travail de l'instance.

R. N.

AFFAIRE SONATRACH 1

Report du procès à la prochaine session criminelle

La cour d'appel d'Alger a décidé hier de reporter sine die le procès de quinze personnes, dont l'ex-P-DG du groupe Sonatrach Mohamed Meziane, et quatre sociétés étrangères, accusées de corruption.

Le procès a été reporté à la prochaine session criminelle en raison de l'absence de cinq ((5) inculpés, parmi lesquels trois (3) sociétés étrangères dont les représentants n'ont pas pu faire le déplacement à cause de la pandémie de la Covid-19. Ces derniers ont été condamnés le 2 février 2016 à des peines de prison allant de 18 mois avec sursis à six (6) ans de prison ferme et des amendes ont, également été prononcées contre 12 personnes morales et physiques impliquées dans cette affaire, alors que sept (7) autres personnes ont bénéficié de l'acquittement. Le jugement du 2 février 2016 avait fait l'objet d'un pourvoi en cassation devant la cour suprême qui l'a annulé et renvoyé l'affaire vers la même instance pour rejuger une nouvelle fois ces inculpés. Pour rappel, Le procès de l'affaire dite Sonatrach 1 dans laquelle sont concernées quinze (15) personnes et quatre entreprises étrangères (en tant que personnes morales) pour corruption. Ces derniers ont été condamnés, le 2 février 2016, à des peines de prison allant de 18 mois avec sursis à six (6) ans de prison ferme et des amendes ont, également été prononcées à l'encontre de douze (12) personnes morales et physiques impliquées dans cette affaire, tandis que sept (7) autres personnes ont bénéficié de l'acquittement. Le jugement du 2 février 2016 avait fait l'objet d'un pourvoi en cassation devant la cour suprême qui l'a annulé et renvoyé l'affaire vers la même ins-



tance pour rejuger une nouvelle fois ces inculpés. Parmi les prévenus, figurent l'ancien PDG du groupe Sonatrach, Meziane Mohamed, ainsi que huit (8) directeurs exécutifs du groupe dont Amar Zenasni, responsable du transport par pipeline et le directeur des activités «amont», Belkacem Boumediène. Sur la liste des accusés, figurent également quatre entreprises étrangères ayant bénéficié «fraudemment» de marchés publics, au préjudice de Sonatrach, selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2020.

CINQ MARCHÉS FRAUDULEUX À HAUTEUR DE 1100 MILLIARDS DE CENTIMES

Les accusés doivent répondre à des chefs d'accusation de «commandement d'une association de malfaiteurs, passation de marchés en violation de la législation et du règlement, octroi d'avantages injustifiés au profit d'autrui et augmentation des prix lors de la passation des marchés». Ils sont aussi poursuivis pour «corruption, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et blanchiment d'argent». Selon l'arrêt de renvoi, les faits portent sur cinq (5) marchés frauduleux d'une valeur de 1.100 milliards de centimes accordés par l'ex PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc, dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers le pays. Ces contrats ont été accordés dans le cadre du gré à gré en contrepartie d'actions acquises au profit des deux fils du patron de Sonatrach Fawzi et Réda Méziane dans le groupe Contel, selon la même source. Le groupe Contel Algérie Funkwerk Pletarc et son patron Smail Djaafar Mohamed Réda, principal accusé dans cette affaire, a obtenu des privilèges injustifiés alors que ses offres étaient plus élevées que celles des autres soumissionnaires, selon l'arrêt de

renvoi de l'affaire. Les investigations ont également révélé que Mohamed Meziane, avec la complicité du responsable des activités «amont», Belkacem Boumediène, aurait mis au point un plan pour subdiviser le projet de télésurveillance électronique de Sonatrach en 4 parties afin d'attribuer trois marchés au groupe allemand. Le groupe Sonatrach, selon toujours l'arrêt de renvoi, a conclu un marché douteux avec Saipem Algeria (Italie) pour la réalisation du gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie (Sardaigne), projet toujours pas lancé. L'enquête a révélé qu'un des fils de Mohamed Meziane travaillait comme conseiller depuis 2006, auprès de l'ex-directeur de Saipem Contracting Algérie, Tullio Orsi. Ce dernier est poursuivi par le parquet de Milan dans le cadre d'une affaire de corruption impliquant le groupe pétrolier italien ENI dont Saipem est une filiale, pour l'octroi de marchés pétroliers en Algérie. Ce marché, d'une valeur de 586 millions de dollars, a été sous traité à une société française PIE CAPAG, par Saipem, sa rivale dans la consultation limitée ouverte par Sonatrach, fait ressortir l'arrêt de renvoi. Un autre dossier lié à ce procès concerne le marché de réfection de l'immeuble de Sonatrach, situé boulevard Ghermoul, attribué frauduleusement à l'entreprise allemande IMTECH.

M. T.

PRÉSERVATION DES ACQUIS SOCIOPROFESSIONNELS La SNTF rassure ses employés

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a rassuré, dans un communiqué, ses employés quant à la préservation et le maintien de leurs acquis socioprofessionnels.

« Suite aux préoccupations soulevées par certains employés de la SNTF, la direction générale tient à rassurer et à informer tous les travailleurs de l'entreprise que les acquis socioprofessionnels fixés à travers la convention collective, les protocoles d'accords et les instructions en vigueur, demeurent applicables sans changements, notamment en ce qui concerne l'attribution de majoration pour les heures supplémentaires», a précisé la même source sur sa page Facebook. L'entre-

prise a également assuré que la régularisation des déroulements des carrières à tous les niveaux «est actuellement prise en charge dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions relatif à la gestion des ressources humaines, mis en place par la direction générale». Elle a, par ailleurs, souligné que la gestion des œuvres sociales, notamment le volet concernant l'octroi des prêts et secours, régit par l'instruction du 10 novembre 2009, actualisée par la note du 19 novembre 2019, «reste en vigueur et ce, jusqu'à l'assainissement de la situation des œuvres sociales, suite aux réserves émises par le commissaire aux comptes»

SONATRACH -SYNDICAT D'ENTREPRISE Signature d'un accord global

Dans deux communiqués en date 2 et du 11 février 2021, il est fait état de la signature d'un accord collectif entre le PDG du groupe et le SG du syndicat national portant sur l'accord collectif du 19/02/2019 relatif aux titulaires des diplômes «BAC+3» ainsi que la régularisation de la situation professionnelle des travailleurs titulaires de diplômes supérieurs «BAC+3 ans» (6 semestres) ayant l'intitulé autre que la Licence LMD et le DEUA. L'application de nouvelles mesures relatives à la régularisation de la situation socioprofessionnelle du personnel de la sûreté interne. Ainsi le salaire de base reconstitué comprend également l'indemnité ancienneté groupe (IAG). La prime de cessation de la relation de travail est portée à 60 ans en y intégrant l'IAG. La mise en place d'une nouvelle procédure de promotion annuelle ainsi que le bénéfice de la gratification médailles. En ce qui concerne le rallongement de la durée du contrat il est prévu la révision des montants des indemnités de travail poste, celle de nuisances, de

nourriture et enfin celle appelée transitoire zone industrielle nord (ITZIN) Aussi, il importe de rappeler que les travaux de la commission de la convention collective relatifs à la révision du régime indemnitaire vont se poursuivre incessamment. Pour arriver à cet accord, deux rencontres ont été organisées le 31 janvier 2021 au niveau du siège de la direction générale de Sonatrach. Ces deux réunions des groupes de travail paritaires, chargés respectivement, de l'examen de la situation socioprofessionnelle du personnel de la sûreté interne ainsi que des cas particuliers des titulaires des diplômes Bac+3, se sont tenues en présence du directeur exécutif ressources humaines et le SG du Syndicat national Sonatrach. L'examen détaillé des propositions des groupes de travail a permis de prendre en charge la quasi-totalité des revendications socioprofessionnelles. L'ensemble de ces discussions sera consacrée par la signature des accords collectifs avant la fin de la 3eme semaine du mois de février 2021.

TRIBUNAL DE CHÉRAGA

Hichem Aboud condamné à 7 ans de prison ferme



Le tribunal de Chéraga (Alger) a prononcé hier une peine de sept (7) ans de prison ferme avec l'émission d'un mandat d'arrêt international contre Hichem Aboud et une peine de deux (2) ans de prison dont un (1) avec sursis contre Meghzi Mouloud et Kharrat Amor, avec la confiscation de tous les biens saisis. Le tribunal n'a pas retenu la charge d'«atteinte à l'unité nationale» contre Meghzi Mouloud et Kharrat Amor. Les trois prévenus étaient accusés par le dénommé Sofiane, fils du général-major à la retraite, Khaled Nezzar, d'avoir divulgué des informations confidentielles sur sa famille (Nezzar). Ils étaient également poursuivis pour «atteinte à l'unité nationale» et «participation à une entreprise de démoralisation de l'armée». Le procureur de la République près le tribunal de Chéraga avait requis, la semaine dernière, des peines de dix (10) ans de prison contre Hichem Aboud et de quatre (4) ans contre Meghzi

Mouloud et Kharrat Amor, assorties d'une amende de 10 millions da pour chacun pour "atteinte à l'intégrité de l'unité nationale" et "atteinte au moral de l'armée". Interrogé par le tribunal, l'accusé Meghzi, expert en technologies de communication et ancien dirigeant de la compagnie SLC appartenant aux fils du Général major à la retraite, Khaled Nezzar, a avoué avoir "téléphoné à Hichem Aboud, actuellement à l'étranger, pour lui fournir des données et des documents" qu'il a jugés "accessibles et non confidentiels" dans l'objectif de les communiquer aux médias, dans le cadre du droit de réponse aux informations diffusées contre son journal électronique".

De son côté, Kharrat Amor, a rejeté toutes les charges retenues contre lui, déclarant au tribunal que "Sofiane Nezzar a utilisé son téléphone pour envoyer les documents à l'accusé Meghzi".

M. T.

ÉDUCATION NATIONALE

Le calendrier des compositions du premier trimestre arrêté

Le ministère de l'Éducation nationale a mis en place le calendrier des compositions du premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021, pour les établissements d'enseignement primaire.

Ainsi, il a souligné la nécessité de passer les examens programmés pour les groupes d'étude du même niveau en même temps. De plus, l'organisme a confirmé que pendant cette période d'examens, les élèves de préscolaire et de première année primaire, ne se verront pas dispensés de cours, et continueront à recevoir leur programme d'enseignement de façon ordinaire. Les directions de l'Éducation dans l'ensemble du pays ont déjà commencé à distribuer le calendrier unifié des examens du 1er trimestre, qui s'étendra du 28 février au 04 mars 2021. Le calendrier en question a été mis en place pour permettre aux différents niveaux de passer leurs épreuves d'examens dans la même période. Le dimanche 28 février, les élèves de quatrième et cinquième années de l'école primaire (4e AP et 5e AP) vont passer leurs examens la matinée. Ceci, dans les deux matières d'éducation islamique et éducation technologique. Il leur sera accordé une durée de 45 minutes pour chaque épreuve. Les élèves de deuxième et troisième années (2e et 3e AP) passeront, quant à eux, leur épreuve d'examens, dans les mêmes matières, l'après-midi. Et ce sera pour la même durée de 45 minutes. Le lundi 1 mars, ce sera au tour des élèves de deuxième et troisième années de passer leurs examens la matinée.



Mais, cette fois pour une durée d'une heure et demie pour la matière de langue arabe. Les deux autres niveaux, qui sont les quatrième et cinquième années, passeront, à

leur tour, cette même matière l'après-midi. Une durée d'une heure et demie leur sera accordée aussi. Le mardi 2 mars, les quatrième et cinquième années auront leurs examens en éducation civique. Ils bénéficieront d'une durée de 45 minutes. Ils passeront également l'examen de langue française. Toujours pour une durée d'une heure et demie. Tout ça est programmé donc le matin. Pour leur part, les deuxième et troisième années passeront leur examen en éducation civique en 45 minutes. Et ils passeront celui du français en une heure. Quant au quatrième et dernier jour, les élèves de troisième année auront à passer leur examen d'histoire-géographie le matin. Une épreuve unique. Elle va durer une heure et demie. L'après-midi, ça sera au tour des quatrième et cinquième années de passer leur épreuve d'examen dans la même matière pour la même durée. Le ministère de l'Éducation nationale a souligné la nécessité de respecter le calendrier en vigueur. Chose qui doit survenir dans l'ensemble des établissements d'éducation primaire. De ce fait, tout manquement à ces règles sera sanctionné sévèrement, a-t-il prévenu. De plus, la tutelle a appelé à organiser des conseils d'administration. Cela afin de proposer les sujets pour ces examens du premier trimestre.

R. N.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS Promotion de 4 700 professeurs

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Houyam Benfriha, a annoncé l'organisation en mars d'un concours professionnel, dans le but de promouvoir 4 698 professeurs spécialisés en formation et enseignement professionnels au grade de professeur spécialisé chargé de l'ingénierie pédagogique. «En application des recommandations du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, une commission interministérielle a été mise en place comprenant, outre des représentants du secteur, des représentants du ministère des Finances et de la Direction générale de la Fonction publique, chargés d'étudier la question de la promotion des professeurs spécialisés en formation et enseignement professionnels du deuxième grade au grade de professeur spécialisé en formation et enseignement professionnels chargé de l'ingénierie pédagogique», a expliqué la ministre en marge d'une cérémonie de sortie de promotion d'inspecteurs du secteur. Ce comité, ajoute la ministre, s'est penché sur l'étude des voies juridiques relatives au processus de promotion, dont les professeurs n'ont pas bénéficié malgré leur éligibilité qui répond à la condition d'ancienneté. Mme Houyam a également souligné qu'il «a été convenu de permettre à tous les professeurs spécialisés dans la formation et l'enseignement professionnels de bénéficier d'une promotion exceptionnelle, après avoir passé un concours professionnel qui leur permet d'être

promus par transfert automatique vers leurs postes budgétaires». Par ailleurs, la ministre a réitéré l'importance de «renforcer le dialogue avec le partenaire social» pour examiner les problèmes communs et rechercher des solutions efficaces aux différents problèmes en suspens qui préoccupent le secteur. Par ailleurs, Mme Houyam a donné des instructions aux inspecteurs du secteur - dont le nombre est de 200 inspecteurs au niveau national- en mettant l'accent sur la nécessité de concrétiser sur le terrain, le rôle de l'inspecteur qui cherche - a-t-elle dit - à «participer effectivement au bon fonctionnement des différents services qu'il supervise, visant dans leur intégralité à assurer l'efficacité de la formation et de l'éducation professionnels».

DATE DES CONCOURS DE DOCTORAT 230 000 ÉTUDIANTS DANS L'EXPECTATIVE

La date d'ouverture des concours de doctorat est tributaire de la préparation par chaque établissement universitaire d'un protocole sanitaire relatif à leur organisation, a indiqué mardi dernier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane. «La date de la tenue des concours de doctorat, pour cette année, reportée en raison du grand nombre de participants estimé à plus de 230 000 étudiants, est tributaire de la mise en place d'un protocole sanitaire relatif à l'opération par

chaque établissement universitaire». Le ministre a souligné avoir instruit les recteurs en vue de «présenter des protocoles sanitaires relatifs à l'organisation des concours prenant en compte trois critères, à savoir la santé, la transparence et l'équité et mettant en exergue les systèmes d'organisation et de distribution des candidats sur les salles, les périodes de déroulement des examens, ainsi que les règles sanitaires à suivre», a-t-il ajouté. «Ce n'est qu'une fois ces critères réunis que les établissements universitaires obtiendront l'accord pour l'organisation des concours», a précisé Benziane, soulignant que «la fixation de la date de ces examens relève des prérogatives de chaque établissement universitaire». Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a également indiqué avoir chargé les recteurs de «veiller personnellement au suivi du déroulement des examens dans le cadre du respect des missions de l'administration et des comités de formation doctorale». S'agissant des majors de promotion participant au concours, Benziane a affirmé qu'il a été procédé à «l'adoption de critères d'équité et de transparence seuls à même de garantir à chacun ses chances de réussite. Le concours est une opportunité pour ces derniers d'exceller pour (avoir) ce diplôme. C'est ce qui est adopté dans les diplômes de doctorat à l'échelle mondiale, en vue d'améliorer la qualité de la formation», a expliqué le ministre.

MARCHÉS PUBLICS

Appel à la création d'une autorité indépendante de régulation

Les intervenants à la Journée d'études sur l'éthique du service public, organisée mardi dernier à l'École nationale de l'administration (ENA), ont insisté sur la nécessité «révision» du mode de gestion et de fonctionnement des administrations publiques, notamment à travers une ressource humaine capable de répondre aux demandes des citoyens et d'accompagner les stratégies nationales visant la réalisation du développement économique et l'élimination des fléaux à l'origine de la dégradation des services fournis aux citoyens. Intervenant à l'occasion, le professeur Ali Mebroukine a affirmé qu'«en dépit de l'arsenal juridique national important visant l'amélioration de la performance des administrations publiques en relation directe avec le citoyen, il y a «un grand

écart» entre la pratique et la réalité, en raison de plusieurs facteurs dont l'adoption par l'Algérie puis la révision de sa législation «en réponse à une conjoncture internationale particulière». Saluant les efforts des hautes autorités visant l'amélioration du service public et la lutte contre les fléaux ayant conduit à la dégradation de la performance du service public, à l'instar de la bureaucratie, le conférencier a estimé qu'il «reste encore beaucoup à faire pour sortir de cette situation». A ce propos, il a proposé la création d'une «autorité indépendante de régulation des marchés publics» pour contrôler l'argent public et lutter contre la corruption qui ronge l'économie nationale. De son côté, Hasna Amina, chercheuse à l'École nationale supérieure de management, a sou-

ligné la nécessité de procéder à «un diagnostic minutieux» des institutions en relation directe avec les citoyens en vue de trouver les solutions idoines aux aspects négatifs des administrations publiques (la lenteur, la bureaucratie et l'indifférence). Pour sa part, Farès Boubakeur, enseignant à l'École supérieure du commerce (Koléa), a insisté sur la définition des responsabilités et des droits des deux parties (administration-citoyen). Il a également mis en avant l'importance de la formation de la ressource humaine et sa sensibilisation à ses missions envers le citoyen. Cette journée d'études a été organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) dans le cadre de ses activités au titre de l'année en cours.

OCTROI D'AVANTAGES FISCAUX ET PARAFISCAUX

Le ministère de l'Industrie installe trois comités

Chargé des activités liées à la sous-traitance, aux chaînes et équipements rénovés et à l'industrie électronique et électroménagère, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a supervisé l'installation à Alger de trois comités techniques, a indiqué un communiqué du ministère.

Le premier comité est chargé d'étudier les demandes d'exonération des droits douaniers et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les composants et les matières premières importées ou acquises localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités conformément au décret exécutif n° 20-311. Ce nouveau cadre organisationnel vise à «promouvoir et à développer l'activité de la production des composants, des pièces de rechange et des parties destinées à la sous-traitance industrielle et à tout usage». L'application des avantages fiscaux et parafiscaux prévus dans ce décret exécutif permet de développer les petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries et avec la mise en place d'une règle avec un taux d'intégration acceptable, laquelle se développera en parallèle avec l'élargissement de la sous-traitance, ce qui créera un véritable tissu industriel. Le deuxième comité est chargé de l'examen des demandes d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés conformément aux dispositions du décret exécutif n° 20-312 fixant les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services. Ce cadre organisationnel vise à offrir des possibilités d'importation de chaînes et équipements de production rénovés avec un coût moindre à la portée des opérateurs nationaux et ce, dans le cadre de la relance de l'outil de production nationale. Quant au 3e comité, il a pour mission d'émettre son avis concernant les décisions d'évaluation technique présentées par les opérateurs



activant dans le domaine de production d'équipements électroniques et électroménagers afin de bénéficier du système fiscal préférentiel conformément au décret exécutif n° 20-313 régissant ce système qui fixe les conditions d'accès au système fiscal préférentiel.

COMMENCER LE TRAVAIL AVEC CÉLÉRITÉ

Lors de cette rencontre, le ministre a appelé les membres des comités techniques à «commencer leur travail le plus tôt possible et avec célérité». Toutefois, il a précisé que les décisions prises par les comités ne devront pas l'être «dans la précipitation ni dans la nonchalance», ajoutant à l'occasion de la cérémonie d'installation de ces trois comités qu'ils seront amenés «à passer le plus gros des dossiers dans les 3

à 4 prochains mois». Selon lui, il ne s'agit pas d'une «campagne» mais plutôt d'une procédure qui se poursuivra tant que les textes promulgués seront toujours en vigueur. Ait Ali Ferhat a donné certaines «orientations générales» aux membres des comités, notamment en matière de fréquence de sessions de traitement des dossiers en préconisant des réunions deux jours par semaine, selon la disponibilité des cadres des différents ministères représentés dans ces comités. Il a tenu à affirmer la «souveraineté» des comités dans leurs décisions, pour peu qu'ils respectent les textes des décrets exécutifs qui régissent chaque activité (décrets 311, 312 et 313 de l'année 2020 publiés sur le JO n° 67), précisant que le principe de «parité» a été respecté dans la composition des comités. Le ministre a relevé que le nombre des repré-

sentants du ministère de l'Industrie était équivalent à celui des autres départements, indiquant, à cet effet, que les ministères des Finances, du Commerce et des Mines avaient désigné leur représentants dans ces comités en plus de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie, sans exclure la possibilité de recourir à des expertises externes, privées ou publiques. Ait Ali Ferhat a estimé que les avantages fiscaux et les exonérations douanières qui étaient accordés auparavant aux «assembleurs» ont été transférés, en vertu des nouveaux textes promulgués en 2020, aux équipementiers qui produisent des composants à tout usage, favorisant l'intégration, sans dépendre d'un donneur d'ordre (des commandes publiques ou privées) pour bénéficier de ces avantages.

H.M.

L'ALGÉRIE LANCE UN NOUVEL APPEL D'OFFRES

Les cours du blé augmentent

Le dernier appel d'offres international lancé par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a une nouvelle fois fait grimper les cours européens du blé, portés par la perspective de nouvelles exportations françaises de blé vers l'Algérie, a rapporté hier l'agence Reuters. Le cours du blé s'est établi à 227 euros la tonne avant-hier, en hausse de 1,4% et atteignant son plus haut niveau depuis la semaine dernière. «L'appel d'offres algérien soutient clairement Matif (Euronext)», estime un acteur du marché du blé, cité par la même source. L'Office algérien interprofessionnel des céréales a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de 50 000 tonnes de blé stipulant que la livraison devrait être effectuée spécifiquement vers deux ports, ceux de Mostaganem et Ténès. La taille relativement petite des ports garan-

tit virtuellement que le blé commandé proviendra de l'Union européenne, en particulier la France, étant donné qu'il n'est pas possible d'expédier de petites cargaisons en provenance de fournisseurs plus éloignés à l'image de l'Argentine. Ce n'est pas la première fois qu'un appel d'offres de l'Algérie fait augmenter les cours du blé. Fin janvier, les cours du blé européen avaient également augmenté de 1,4%, portés par la vente conséquente de maïs américain vers la Chine et soutenus par la perspective d'un nouvel appel d'offres international par l'OAIC qui solliciterait la demande en blé européen. Fin décembre, le cours du blé européen avait augmenté de 0,5%, porté par un appel d'offres international de l'OAIC.



R.E.

RÉCHAUFFÉ PAR LE FROID AMÉRICAIN

Le Brent enregistre un nouveau record

Soutenus par un environnement favorable pour les prix et des perturbations de l'offre américaine du fait d'une vague de froid historique dans le pays, les cours du pétrole s'appréciaient hier, le Brent retrouvant un plus haut depuis plus d'un an. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 1,06% à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 64,02 dollars, peu après avoir atteint 64,06 dollars, un prix plus vu depuis le 22 janvier 2020. Le baril américain de WTI pour le mois de mars avançait dans le même temps de 0,85% à 60,56 dollars, après avoir franchi le seuil de 60 dollars lundi, pour la première fois en un an et une semaine après le Brent. «Les conditions météorologiques extrêmes aux Etats-Unis restent au centre de l'attention» des marchés du brut, ont sou-

ligné les analystes de JBC. Une vague de froid frappe en ce moment le pays - le thermomètre étant tombé mardi jusqu'à -12 degrés Celsius à Austin, la capitale du Texas - et perturbe la production d'or noir du fait de la mise à l'arrêt de certains puits, de coupures de courant et de perturbation des transports. Cette situation «augmente la demande d'énergie et dans le même temps perturbe l'approvisionnement dans les principales régions productrices», a expliqué Stephen Innes, d'Axi, un cocktail parfait pour entraîner la hausse des cours. Carsten Fritsch, de Commerzbank, avance un volume de «plus de

2 millions de barils quotidiens bloqués, en particulier au Texas, qui est de loin le plus grand Etat (américain) producteur de pétrole». Cet événement ajoute à l'environne-

ment haussier des cours de brut, en convalescence depuis l'annonce des premiers vaccins contre la Covid-19 début novembre et qui ont accéléré depuis le début d'année, notamment grâce au maintien du contrôle de la production par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+. «L'attention se portera bientôt sur la réunion de l'Opep+ qui aura lieu début mars. Il faudra que le groupe continue à présenter un front uni et discipliné», a conclu Innes. La publication hebdomadaire de l'état des stocks de brut aux Etats-Unis par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), habituellement le mercredi, est par ailleurs décalée d'une journée en raison d'un jour férié aux Etats-Unis lundi, le «Presidents' day».

NOUVEAU PÔLE URBAIN DE MESSERGHINE (ORAN)

Lancement de projets liés à l'éducation et à la santé

Les autorités de la wilaya d'Oran ont procédé au lancement de projets qui concernent les secteurs de l'éducation et la santé, mardi au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Messerghine, a-t-on constaté.

Le wali d'Oran, Messaoud Djari a donné le coup d'envoi pour la réalisation de trois établissements éducatifs dont deux lycées d'une capacité de 1 000 places pédagogiques. M. Djari a insisté, lors des explications avancées par le directeur des équipements publics de la wilaya, sur la réduction des délais de réalisation de 14 mois à 10 mois en scindant les projets en plusieurs lots et en renforçant les chantiers, initialement de deux équipes, par trois équipes pour augmenter la cadence des travaux de réalisation et livrer les projets

vers la fin du mois de décembre prochain au plus tard. Il a été procédé également au lancement de la réalisation d'une polyclinique dotée de différents services, à l'instar de ceux des urgences et de radiologie et autres tels qu'un laboratoire et un service de pédiatrie et de maternité.

Le délai de réalisation de cette structure de santé qui s'étend sur une superficie globale de 890 mètres carrés a été fixé pour 10 mois pour un coût dépassant 128 millions DA, selon les explications fournies par le directeur de la santé et de la population de la wilaya. Dans une déclaration à la presse, le wali a indiqué que ce nouveau pôle urbain dispose de plus de 20.000 logements en majorité de location-vente, annonçant la distribution, durant le premier semestre de l'année en cours de près de 17 000 logements de la même formule, ce qui nécessite la disponibilité de structures éducatives et sanitaires.

Il a ajouté que les semaines prochaines verront le lancement d'autres projets éducatifs, de santé et de sécurité au niveau du nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" de Messerghine, parallèlement à la réception d'un quota considérable de logements.



ETUDE ET RÉALISATION D'UN CHU À BECHAR

Une enveloppe de 10 milliards DA dégagée



Une enveloppe financière de 10 milliards de DA a été dégagée par l'Etat pour l'étude et la réalisation d'un centre hospitalo-universitaire (CHU) à Bechar, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Après la levée du gel sur cet important projet, un comité technique a été mis en place pour la concrétisation de cette opération, présidé par le chef de l'exécutif de la wilaya, et il a été procédé au choix d'une assiette foncière de 24 hectares pour l'implantation de ce futur CHU de rayonnement régional, a indiqué le DSP par intérim, Moulay Abderrahmane. Ce projet de CHU, tant souhaité par la population et les professionnels de la santé, renforcera la prise en charge des soins, de médecine générale et spécialisée, en plus de permettre la formation théorique et pratique des futurs professionnels médicaux, personnels paramédicaux et chercheurs en sciences médicales dans le Sud-ouest, et ce en étroite coordination avec la faculté de médecine de l'université "Tahri Mohamed" de Bechar, a-t-il souligné.

Cette structure hospitalo-universitaire d'une capacité de 600 lits, est déjà confortée par l'existence de plusieurs structures hospitalières d'importance, à l'exemple du centre régional anticancéreux, l'hôpital "Mohamed Boudiaf" dédié à la sante Mère-Enfant, la clinique ophtalmologique de l'amitié algéro-cubaine, et des projets hospitaliers en voie de réalisation dans la wilaya, a ajouté M.Moulay. Il s'agit des projets d'un hôpital de 120 lits au chef lieu

de daïra d'Abadla (88 km au sud de Bechar) dont les travaux sont à 60% d'avancement et qui a bénéficié récemment d'une opération d'acquisition des équipements, et d'un hôpital psychiatrique de 120 lits à Bechar dont les travaux sont à 75% d'avancement et qui vient lui aussi de bénéficier d'une opération d'équipement au titre de l'année budgétaire 2021, a précisé le responsable. Outre ces structures de santé, deux autres hôpitaux de 60 lits chacun vont être ouverts dans la région frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Bechar) et à Kerzaz (350 km au sud de Bechar), dans le cadre du renforcement de la carte de santé de la wilaya. Ces structures seront dotées de personnels médicaux spécialisés au cours de la sortie de promotions de praticiens spécialisés des différentes facultés du pays en 2021, a-t-on expliqué à la DSP.

Aussi, la wilaya compte sept (7) polycliniques de 40 lits qui sont en voie d'achèvement avec des taux d'avancement des travaux variant de 55% à 98%, dont trois (3) à travers dans les groupements urbains de la commune de Bechar et une (1) respectivement dans les communes de Ksabi, Béni-Yekhlef, Ouled-Khodeir et Mechraa Houari-Boumediene. La réalisation de ces structures vise l'amélioration et la modernisation de la prise en charge préliminaire des malades à travers des collectivités dont certaines sont éloignées des grands centres hospitaliers de la région, selon le DSP par intérim de Bechar.

MÉDÉA

Plus de 3400 logements distribués

Plus de 3400 logements, toute formule confondue ont été distribués hier à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, après examen des recours introduits par des citoyens, suite à l'affichage, début janvier des listes des bénéficiaires, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération de remise des clés au profit des bénéficiaires de ce quota de logements s'est déroulée au niveau des différents sites d'implantation de ces logements, localisés dans les communes de Draa-Smar, Seghouane, Ksar-el-Boukhari, Saneg, Maghraoua, Boughezoul, Ouled Maaref et El-Aouinet, a-t-on signalé. Le quota distribué est composé de 3247 logements publics locatifs (LPL), 156 logements location-vente et 32 logements promotionnels aidés (LPA) soit un total de 3435 unités, a ajouté la même source, précisant que d'autres logements dont les listes de bénéficiaires sont toujours à l'étude seront distribués, dès l'achèvement des procédures administratives.

IMPORTANCE DE L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Les pêcheurs de Tlemcen sensibilisés

La direction de la pêche de la wilaya de Tlemcen organise en collaboration de la chambre de la pêche une campagne de sensibilisation, au niveau du port de Ghazaouet, au profit des professionnels du secteur sur l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale des salariés et des non-salariés, a indiqué la chargée de communication de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques. Cette campagne à laquelle prend part la commission locale constituée des représentants des secteurs de la pêche, la chambre de la pêche, la caisse nationale des salariés, la caisse nationale des non-salariés, la caisse nationale de la retraite, la caisse nationale d'assurance-chômage, l'inspection de l'emploi et de la direction du travail, vise selon Kara Lila, à sensibiliser les professionnels de la pêche sur l'importance de l'affiliation à la sécurité sociale afin de garantir leurs droits notamment à la retraite. Cette opération vise également à leur faciliter l'accès aux différentes prestations telles que l'assurance maladie et la carte Chiffa, a précisé la même responsable qui, a par ailleurs, indiqué que les responsables des différentes caisses de sécurité sociale ont été instruits pour faciliter la prise en charge sociale de cette catégorie professionnelle et leur garantir une retraite décente.

Parmi les opérations inscrites durant l'année 2021 figure l'exonération des professionnels de la pêche des pénalités de retard. Quelques 60 professionnels ont déjà bénéficié de cette exonération et l'opération se poursuit a précisé la même source.

Ces journées de sensibilisation rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la convention cadre qui a été signée en Juillet 2020 entre le ministère de la pêche et des ressources halieutiques et le ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale pour la prise en charge des problèmes sociaux des professionnels de la pêche, visant à améliorer leurs conditions de travail afin de renforcer et de promouvoir la sécurité sociale pour les différentes catégories professionnelles du secteur de la pêche.

ÉTATS-UNIS

Vague de froid historique et tornades

Le Texas sous la neige, des températures polaires et des millions d'Américains sans électricité, la vague de froid qui a déjà fait au moins 20 morts selon les médias américains, se poursuivait mardi aux États-Unis, où trois personnes sont en outre décédées dans une tornade.

Une vague de froid a en outre fait au moins six morts dans le nord du Mexique, dont trois par hypothermie et un par intoxication en raison d'un chauffage défectueux, selon les autorités locales. Habitué aux températures douces, les Texans restaient mardi sous le coup d'un thermomètre glacial, qui est tombé jusqu'à -12 degrés Celsius dans leur capitale, Austin, dans la matinée. Soit un plongeon par rapport à la moyenne basse pour février dans cette ville (7,2 degrés) et même en comparaison de la température enregistrée au même moment à Anchorage, en Alaska (-7 degrés). Pour éviter la surchauffe de tout le système à cause d'un pic de la demande, les compagnies d'électricité enchaînent les coupures partielles depuis ce week-end dans ce grand État du Sud des États-Unis. Plus de 3,5 millions de foyers et de commerces étaient privés de courant mardi soir, selon le site Poweroutage.us.

"C'est beau de voir tout ce blanc mais aussi très dangereux parce que les gens ici ne savent pas conduire" sur la neige, a confié à l'AFP un habitant de Houston, Michael, qui n'a pas voulu donner son nom de famille. "Ils conduisent trop vite." Le président Joe Biden a signé dimanche une déclaration d'urgence pour le Texas, fournissant une aide fédérale pour compléter les secours locaux. Dans le Mississippi, les habitants ont découvert au réveil les paysages de cet



autre État du Sud couverts de neige et de glace. Les autorités tardaient à dégager les routes dans le Sud où les chasse-neige ne sont pas courants, et d'ordinaire peu utilisés. Plus d'une vingtaine de décès ont été liés au mauvais temps hivernal selon les médias américains, et les autorités ont exhorté les Américains à la prudence. "Un air glacial et des vents dangereusement froids vont persister dans les grandes plaines" au cœur des États-Unis "et la vallée du Mississippi jusqu'au milieu de la semaine", a mis en garde

mardi le service météorologique national (NWS). "Une nouvelle tempête hivernale va apparaître mardi dans les plaines du Sud", poursuit-il dans un bulletin. Plus au nord, Chicago était sous une épaisse couche de neige, les riverains tentant de dégager leurs voitures.

TORNADES

Le "spectaculaire coup de froid qui a frappé les États-Unis continentaux est lié à la combinaison d'un anticyclone arctique charriant des températures gla-

ciales et d'une dépression très active avec des vagues de précipitations", avait expliqué le NWS lundi. Outre le Texas, près de 600.000 personnes sont privées d'électricité à travers l'Oregon (nord-ouest), la Louisiane (sud), le Kentucky (centre-est) et la Virginie occidentale (est), selon Poweroutage.us. Ces conditions extrêmes ont provoqué la formation d'au moins quatre tornades, selon le site spécialisé weather.com, dont une s'est abattue en pleine nuit sur le sud-est des États-Unis, en Caroline du Nord, tuant trois personnes et faisant dix blessés. "Il faudra du temps pour s'en relever", a confié aux journalistes le responsable des services de secours du comté de Brunswick Edward Conrow, en précisant qu'ils ne recherchaient plus de disparus.

"Nous avons bien reçu une alerte à la tornade du National Weather Service mais à ce moment-là, la tempête frappait déjà", a-t-il expliqué. Les responsables du NWS ont été "très surpris par la vitesse avec laquelle la tempête s'est renforcée" et "à cette heure de la nuit" juste avant minuit, "quand la plupart des gens sont chez eux au lit, cela crée une situation très dangereuse". Arbres arrachés, véhicules et maisons détruites...

En tout, une cinquantaine d'habitations ont été endommagées et des câbles électriques coupés, selon les services de secours du comté de Brunswick.

AFP

NEIGE EN GRÈCE

Des centaines de milliers de foyers privés d'électricité



Des centaines de milliers de foyers de la banlieue d'Athènes et d'autres régions du pays étaient toujours privés d'électricité hier après une vague de froid et des chutes de neige exceptionnelles en début de semaine, selon les médias locaux.

Alors que le soleil brillait mercredi matin et que la neige fondait après avoir atteint quelque 30 cm d'épaisseur dans la banlieue de la capitale, quelque 250.000 foyers de la région d'Athènes étaient toujours privés de courant mercredi, selon Yorgos Patoulis, préfet de l'Attique. Des milliers d'autres personnes dans le reste du pays se trouvaient toujours sans électricité ou sans eau courante, par-

fois pour la deuxième journée consécutive. "Notre priorité est la réparation du réseau électrique qui a subi des dommages tangibles après les chutes de centaines d'arbres, surtout dans les banlieues nord et est d'Athènes", a indiqué Nikos Hardalias, secrétaire d'État à la Protection civile, à l'issue d'une réunion. Les équipes spéciales chargées des catastrophes (Emak) et l'armée s'employaient, avec l'opérateur HEDNO, à rétablir le courant "d'ici mercredi soir", a-t-il promis, ce qui représente selon lui "un grand défi". Dans un communiqué, HEDNO a indiqué mercredi que "le courant avait été rétabli pour 30.000 foyers" à la mi-journée.

D'après les médias mercredi, les autorités locales, gouvernementales et l'opérateur se renvoyaient la responsabilité des dégâts importants sur le réseau électrique. Le parti de centre-gauche Kinal a accusé les autorités "d'être incapables de protéger les citoyens" tandis que la gauche de Syriza a estimé que le gouvernement "traite les citoyens comme s'ils étaient invisibles". "Cela fait 24 heures qu'on est sans électricité dans notre appartement, sans chauffage central, heureusement nous avons une cheminée (...)", a témoigné mercredi le météorologue Kostas Lagouvardos, qui habite à Melissia à 15 km au nord d'Athènes. "Le problème est surtout pour les personnes âgées ou les enfants", a-t-il ajouté. Athènes a été frappé lundi et mardi par une vague de froid nommée "Médée", du nom d'un personnage de la mythologie, et par des chutes de neige sans précédent depuis au moins depuis treize ans, selon les météorologues. Deux personnes âgées sont mortes sur l'île d'Eubée, proche d'Athènes, après que leurs appareils respiratoires se sont arrêtés pour cause de coupure d'électricité. Le froid a fait une troisième victime, un sexagénaire découvert mort devant son grenier sur l'île de Crète.

Les transports étaient fortement perturbés lundi et mardi. L'autoroute reliant Athènes à Thessalonique (nord) n'a rouvert qu'hier matin.

APS

SPECTACULAIRE ÉRUPTION DE L'ETNA Pluie de pierres sur la ville



Le volcan sicilien Etna, tout près de la ville portuaire de Catane (côte Est), a connu mardi une nouvelle éruption, spectaculaire mais sans danger, entraînant une pluie de petites pierres volcaniques et de cendres sur cette ville dont l'aéroport a été fermé. L'affaissement d'une partie du cratère Sud-Est du célèbre volcan a provoqué un débordement et un glissement de lave le long de la paroi occidentale, qui ne met toutefois pas à risque les villages habités proches du volcan, a précisé un responsable de l'Institut national de Géophysique et de Vulcanologie (INGV) à l'agence Agi. "Nous avons vu pire", a commenté Stefano Branca, directeur d'Ingv à Catane, jugeant que l'événement commencé en fin d'après-midi "n'était pas du tout inquiétant". Les sapeurs pompiers ont signalé en début de soirée sur leur compte Twitter qu'ils surveillaient néanmoins l'évolution de la situation dans trois petites communes au pied du volcan, Linguaglossa, Fornazzo et Milo. Les images de l'éruption montrent en fin d'après-midi un impressionnant panache rosé de cendres au-dessus du sommet enneigé du volcan. La nuit arrivée, ce nuage s'était largement dissipé, mais l'Etna était encore le théâtre de nombreuses coulées de lave incandescente. L'Etna, d'une superficie de 1.250 km², est le plus haut volcan (3.324 mètres) en activité en Europe, avec des éruptions fréquentes depuis environ 500.000 ans.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN TUNISIE

L'UGTT appelle à résoudre l'«impasse constitutionnelle»

Le bureau exécutif de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) a appelé mardi à résoudre l'«impasse constitutionnelle» liée au dernier remaniement ministériel ayant «compliqué la situation politique» dans le pays, rapporte l'agence TAP.



Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion, l'UGTT a exprimé sa "profonde préoccupation face à l'aggravation de la situation, en particulier après la crise provoquée par le dernier remaniement ministériel et l'impasse constitutionnelle qu'il a provoquée, et ayant affecté les intérêts de l'Etat, et compliqué la situation politique". La même source a indiqué que la poursuite de la détérioration de la situation socio-économique "en l'absence de toute mesure claire du gouvernement pour réduire la tension dans le pays aura des effets néfastes sur les salariés et la population à un moment où la flambée des prix se poursuit". L'UGTT a, de nouveau, exprimé son inquiétude

face au "flou" qui caractérise la gestion de la crise sanitaire, notamment en ce qui concerne les tests et les vaccins, appelant à accélérer la prise des mesures nécessaires à cet égard pour rassurer la population.

L'organisation syndicale a dénoncé "l'incitation à la violence et à la haine qui pourrait conduire à une intensification de la crise socio-politique et à des actes terroristes contre des syndicalistes, des militants politiques et des civils", réitérant son attachement au "respect des libertés académiques".

L'organisation ouvrière a rappelé le récent accord signé entre l'UGTT et le gouvernement dans le cadre du "comité 5 + 5" et qui permettra "de rendre justice à

plusieurs secteurs qui ont souffert face au non respect des engagements pris par les ministères de tutelle", appelant toutes les structures syndicales à suivre la mise en œuvre de cet accord. L'UGTT a également exprimé son "attachement à la justice et à l'égalité entre les salariés". Convaincue du fait que l'amélioration des conditions matérielles de tous les secteurs "est un droit légitime", l'union refuse, cependant, que les "caisses sociales subissent les conséquences des engagements pris par le gouvernement", selon le communiqué. Pour rappel, le président tunisien, Kaïs Saïed, a adressé lundi une correspondance au chef du gouvernement, Hichem Mechichi portant sur « les aspects juridiques du remaniement ministériel » et le « non respect » de certaines dispositions de la Constitution. «Il s'agit de rappeler certains principes selon lesquels le pouvoir politique en Tunisie doit exprimer la volonté du peuple», ajoute le président dans un communiqué relayé par l'agence TAP. M. Saïed a émis plusieurs réserves sur le remaniement, en particulier concernant la constitutionnalité de la démarche, les noms proposés et l'absence de compétences féminines. Il a refusé de recevoir les nouveaux ministres, qui ont obtenu le 26 janvier la confiance du parlement, pour la prestation de serment. Lundi, le chef du gouvernement Mechichi a décidé, la révocation de cinq membres du gouvernement concernés par le remaniement ministériel. Ils ont été remplacés, à titre intérimaire, par cinq autres ministres en exercice.

R. I.

NIGERIA

«Des centaines» d'élèves enlevés par des hommes armés



Des hommes armés ont envahi mardi soir un pensionnat situé dans l'Etat du Niger, dans le centre-ouest de Nigeria, où ils ont enlevé "des centaines d'élèves" et plusieurs professeurs, ont affirmé à l'AFP un responsable local et une source sécuritaire. Ce rapt massif intervient deux mois après l'enlèvement de 344 adolescents dans un pensionnat de l'Etat voisin de Katsina par des groupes criminels. Après négociations avec les autorités, les élèves avaient été libérés une semaine plus tard. Mardi soir, "des bandits sont entrés dans le collège gouvernemental de Kagara et ont enlevé des centaines d'élèves et leurs professeurs", a déclaré un responsable local de la zone, qui a demandé à rester anonyme. Ces "très nombreux" hommes armés, vêtus d'uniformes militaires, ont ensuite emmené les élèves dans la forêt, selon cette source. "Un des membres du personnel et certains élèves ont réussi à s'échapper. Le personnel a confirmé qu'un étudiant avait été abattu" lors de l'attaque, a ajouté cet officiel. Cet établissement d'enseignement secondaire compte environ 1.000 élèves, mais on ne connaît pas pour l'heure le nombre exact d'adolescents enlevés. "Un décompte est en cours pour établir le nombre exact d'élèves kidnappés. Nous espérons que tous ceux qui ont fui l'école reviendront pour le décompte", a déclaré une source sécuritaire. Des militaires avec un soutien aérien étaient à la recherche des ravisseurs et des otages, en vue d'une éventuelle opération de sauvetage, a précisé cette source. Depuis près de dix ans, le nord-ouest et le centre du Nigeria sont en proie aux violences de groupes criminels qualifiés localement de "bandits", qui multiplient les enlèvements contre rançon et les vols de bétail. Ces bandes criminelles sont motivées par l'appât du gain, mais certaines ont tissé des liens forts avec les groupes jihadistes présents dans le nord-est.

STABILITÉ FUTURE DU SAHEL

Le Mali reste «un élément central»

Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a affirmé, mardi, que le Mali reste un élément central de la stabilité future du Sahel, saluant l'engagement des autorités de transition à répondre aux aspirations du peuple malien en lien notamment avec la sécurité et la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger. "Le Mali reste un élément central de la stabilité future du Sahel. Les Etats-Unis s'engagent à apporter leur soutien aux actions menées par l'Afrique pour assurer une transition de 18 mois dirigée par des civils qui aboutira à des élections libres et équitables et au retour d'un gouvernement élu au Mali d'ici avril 2022", a déclaré M. Blinken dans un message vidéo diffusé lors du sommet du G5 Sahel, tenu lundi et mardi au Tchad. Et d'ajouter:

"Nous demandons instamment au gouvernement de transition du Mali de mener à bien un processus inclusif et transparent pour ces élections.

Nous nous félicitons également de leur engagement à répondre aux griefs sous-jacents du peuple malien, notamment en matière de sécurité, de gouvernance, de droits de l'homme, de renouvellement du contrat social, de réforme électorale et de mise en œuvre de l'Accord d'Alger". Le secrétaire d'Etat américain a affirmé l'engagement de son pays à épauler le G5 Sahel dans son "travail essentiel pour



apporter la sécurité, la stabilité et la bonne gouvernance" à la région. "Les Etats-Unis s'engagent à être un partenaire solide à vos côtés.

Comme vous, nous sommes préoccupés par la montée de l'extrémisme violent, les problèmes de gouvernance et les préoccupations humanitaires dans la région, nous appuyons les efforts de la coalition internationale pour le Sahel visant à coordonner le soutien international apporté à la région, qu'il s'agisse de renforcer sa capacité à lutter contre le terrorisme, ou de

soutenir le développement économique", a-t-il noté. "(...) Nous nous appuyons sur les initiatives existantes en Afrique de l'Ouest et partagerons les enseignements tirés de la lutte mondiale contre l'extrémisme violent", a ajouté Blinken. "Au-delà de la réponse en matière de sécurité, la voie vers une stabilité durable passe par la fourniture de services et d'opportunités économiques, la protection de l'Etat de droit et la participation des communautés dans les décisions qui les concernent (...)", a-t-il déclaré.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Irak et l'Otan vont renforcer leur coopération

L'Irak et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont confirmé mardi leur volonté de renforcer leur coopération en matière de lutte contre le terrorisme, rapportaient hier des médias. Le Premier ministre irakien, Mustafa al-Kadhimi, a reçu un appel téléphonique du secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg, et les deux hommes ont discuté des moyens à leur disposition pour renforcer leur coopération, notamment en soutenant les institutions militaires et les forces de sécurité irakiennes en termes de formation, de conseil et de coopération dans le domaine du renseignement, a indiqué dans un communiqué le bureau du Premier ministre. M. Al-Kadhimi a souligné l'importance de "développer la coopération (de l'Irak) avec l'OTAN, les forces de sécurité irakiennes étant toujours engagées dans des opérations militaires contre les bandes armées terroristes", selon le communiqué. Cet appel téléphonique intervient un jour après qu'une attaque de roquettes a pris pour cible l'aéroport d'Erbil, qui abrite une base militaire de la coalition dirigée par les Etats-Unis dans la région autonome irakienne du Kurdistan. L'attaque a tué un entrepreneur civil et a blessé neuf autres personnes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TIZI-OUZOU
 DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE
 ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°12/2020
(MODIFICATIF)
NIF: 099815019058902

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°12/2020 portant Travaux de VRD primaires et secondaires des logements achevés ou en voie d'achèvement à travers les pôles urbains de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- LOT N°01:** TRAVAUX DE VRD (OUVERTURES DES VOIES ET VOIRIE, AMENAGEMENT, ASSAINISSEMENT, AEP, ECLAIRAGE PUBLIC) 1069 LOGEMENTS (130 LSL+ 300 LPL + 405 LSP+ 434 AUTRES) PDS ZHUN ZONE OUEST, COMMUNE DE TIGZIHT
- LOT N°02:** TRAVAUX DE VRD (AMENAGEMENT, AEP, ECLAIRAGE PUBLIC) 2500 LOGEMENTS (1000 + 440 LPL+ 115 LPA+ 60 LSP+ 500 LV+ 500 LPP+ 60 RHP) PDS MIEEL, COMMUNE D'AZAZGA
- LOT N°03:** TRAVAUX DE VRD (AMENAGEMENT, ASSAINISSEMENT, AEP, ECLAIRAGE PUBLIC) 1856 LOGEMENTS (1000 LPL+ 220 LSP + 240 LV + 396 LPP) PDS EXTENSION OUEST TAMDA, COMMUNE D'OUAGUENOJN
- LOT N°04:** TRAVAUX DE VRD (OUVERTURE DES VOIES, ASSAINISSEMENT) 1744 LOGEMENTS (340LPL+ 340 LSP+ 500 LV + 452 PL) PDS AGOJINI OUCHERKI COMMUNE D'AGHIBIS
- LOT N°05:** TRAVAUX DE VRD (AMENAGEMENT, ECLAIRAGE PUBLIC) 1838 LOGEMENTS (372 LPL+ 1000 LSP+ 210 RHP+ 47 HR) POLE URBAIN TIFREST COMMUNE D'AZEFFOJN

Publié dans le BOMOP et paru dans les quotidiens nationaux : « EL FAJR » du 16/07/2020 en langue arabe, et « CRÉSUS » du 16/07/2020 en langue étrangère que l'avis d'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre est modifié suite à la deuxième évaluation en date du 01/02/2021 :

LOT	Entreprise	Note technique	Montant DA TTC	Délai	OBS
LOT N°01: TRAVAUX DE VRD (OUVERTURES DES VOIES ET VOIRIE, AMENAGEMENT, ASSAINISSEMENT, AEP, ECLAIRAGE PUBLIC) 1069 LOGEMENTS (130 LSL+ 300 LPL+ 405 LSP+ 434 AUTRES) PDS ZHUN ZONE OUEST, COMMUNE DE TIGZIHT	SARL ENTROB NIF: 000710004681968	49,21	213 548 715,00	18 mois	
LOT N°02: TRAVAUX DE VRD (AMENAGEMENT, AEP, ECLAIRAGE PUBLIC) 2500 LOGEMENTS (1000 + 440 LPL+ 115 LPA+ 60 LSP+ 500 LV+ 500 LPP+ 60 RHP) PDS MIEEL, COMMUNE D'AZAZGA	SARL HYRAGO NIF: 099815004228151	49,06	132 803 420,00	06 Mois	Entreprises notes éliminées proposées
LOT N°03: TRAVAUX DE VRD (AMENAGEMENT, ASSAINISSEMENT, AEP, ECLAIRAGE PUBLIC) 1856 LOGEMENTS (1000 LPL+ 220 LSP + 240 LV + 396 LPP) PDS EXTENSION OUEST TAMDA, COMMUNE D'OUAGUENOJN	ETB TCE RH HINAG ABDELGHANI NIF: 180193000176137	55,00	143 236 028,00	08 Mois	
LOT N°04: TRAVAUX DE VRD (OUVERTURE DES VOIES, ASSAINISSEMENT) 1744 LOGEMENTS (340LPL+ 340 LSP+ 500 LV + 452 PL) PDS AGOJINI OUCHERKI COMMUNE D'AGHIBIS	ETPH OUSLIMANE AHMED NIF: 187100101716123	41,83	48 811 776,00 Montant corrigé	06 Mois	
LOT N°05: TRAVAUX DE VRD (AMENAGEMENT, ECLAIRAGE PUBLIC) 1838 LOGEMENTS (372 LPL+ 1000 LSP+ 210 RHP+ 47 HR) POLE URBAIN TIFREST COMMUNE D'AZEFFOJN	INFRUCTUEUX, AUCUNE ENTREPRISE ADMISE A L'OFFRE FINANCIERE				

A cet effet, et conformément à l'article 62 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, cité ci-dessus, les soumissionnaires contractataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 30 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida
 Daira de Meftah
 Commune de Meftah
 N° 433 /ST/2021

Meftah le : 2021-02-18

Le président de l'APC de Meftah

A
 L'entreprise ETB ETS CHAKIR Rachid
 Cité 33/40/1200 Amoucha - Sétif -

MISE EN DEMEURE N° (01)

Conformément à l'article 149 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public.

L'entreprise ETB ETS CHAKIR Rachid sise à la cité 33/40/1200 Amoucha - Sétif - titulaire du Marché N° : 02/2020 relatif au projet : « Aménagement et revêtement du terrain de l'ancien stado communal en gazon synthétique » est mise en demeure N° (01) suite à la visite du chantier, d'où il a été constaté que les travaux sont à l'arrêt et le chantier abandonné.

Par conséquent, l'entreprise est mise en demeure N° (01) à l'effet de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de respecter les clauses du marché, à compter de la première journée de publication dans les quotidiens nationaux, faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise.



Votre quotidien
 chaque jour
 chez votre buraliste

THÈME AU CENTRE D'UN SÉMINAIRE EN LIGNE

Le confinement sanitaire et le dialogue au sein d'une même famille

Le confinement sanitaire dû à la Covid-19 et la gestion par le dialogue et la communication des conflits pouvant survenir entre les membres d'une même famille ont été au centre d'un séminaire en ligne consacré aux conséquences de la Covid 19 sur la société algérienne ouvert mardi à El Tarf.

« Le confinement sanitaire induit par la crise sanitaire liée à la Covid-19 bien que difficile à gérer au quotidien a, toutefois, contribué au renforcement du dialogue au sein de la famille », a estimé mardi l'enseignante universitaire Hanifa Bouziane lors de ce premier séminaire national en ligne. L'enseignante de l'université Chadli Bendjedid a précisé qu'une étude de terrain sur les rapports des membres d'une même famille lors du confinement, ayant ciblé 15 familles d'El Tarf, a démontré qu'il y a eu un "renforcement de la communication familiale, ainsi qu'une exploitation de cette opportunité pour un rapprochement remarquable". Mme Bouziane a considéré que ce rapprochement entre les membres d'une même famille "a permis de mieux gérer la décision de réduction des contacts sociaux". Relevant, néanmoins, des difficultés, voire des échanges agressifs (verbaux et physiques) vécus particulièrement par certaines familles aux revenus modestes où souvent, seul le père subvient aux besoins des siens et dont la pandémie a sérieusement impacté sur son activité journalière, l'intervenante a souligné que l'encouragement de certaines pratiques allant dans le sens du renforcement des valeurs religieuses "ont permis à nombre d'entre elles (familles) de surmonter, tant bien que mal, cette +promiscuité+ imposée". De nouvelles habitudes ont été constatées, dont principalement celles liées à l'accomplissement des prières collectives à domicile, la préparation de mets par la gent masculine et



la visualisation et le partage de jeux et émissions virtuelles entre les membres d'une même famille, a-t-on noté, relevant que cette situation a contribué au "raffermissement des liens et à une meilleure compréhension des uns et des autres". Abondant dans le même sens, l'enseignante Boughraf Hanane qui a consacré son intervention sur la distanciation sociale et le rapprochement virtuel, a expliqué que le confinement sanitaire a permis aux citoyens d'opter pour le mode virtuel afin de continuer à communiquer et à échanger tout en préservant leur

vie. "Cette situation difficile a vite été dépassée par de nombreux internautes qui ont su conserver un rythme de vie +acceptable+ en restant connectés avec le monde extérieur sans s'exposer aux éventuelles contaminations à la Covid-19", a-t-elle relevé, soulignant que le monde virtuel a permis à de nombreux utilisateurs des TIC de garantir la distanciation physique sans pour autant rompre avec les activités habituelles ou contacts divers (familial, professionnel, divertissement, entre autres). Selon Nadia Ayadi, présidente du séminaire en ligne tenu

à l'initiative du département de sociologie de l'université d'El Tarf, nombreux sont les participants représentant plusieurs universités nationales qui ont développé diverses thématiques et mis en relief le rôle du dialogue familial durant cette crise sanitaire et la contribution de toutes les franges de la société pour dépasser cette conjoncture. L'accent a été enfin mis sur l'importance de multiplier les rencontres-débats autour de thèmes en rapport avec cette crise sanitaire et ses impacts multiples et diversifiés sur la société. (APS)

POUR PLANTATION DE CANNABIS

Des peines de 4 à 20 ans de prison ferme à la cour de Tizi Ouzou

Des peines allant de 4 à 20 ans de prison ferme ont été prononcées par le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou contre six accusés et l'acquittement au profit d'un septième poursuivi dans une affaire de plantation et de commercialisation de cannabis, a-t-on appris mardi de sources judiciaires. Les faits de cette affaire remontent au mois de décembre 2019, lorsque les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention relevant du service de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou qui ont agi sur renseignements ont interpellé deux individus, un père et son fils répondant respectivement aux initiales de Ch. O. et Ch. A., pour plantation de cannabis. La perquisition du domicile des deux mis en cause, sis

à Fréha (centre-est de Tizi Ouzou), s'est soldée notamment par la découverte et la saisie de 299 grammes de graines de cannabis et d'une bombe lacrymogène. La poursuite de l'enquête dans cette affaire a permis d'identifier sept individus impliqués dans cette affaire et dont six ont été arrêtés, alors qu'un septième est en fuite et a été jugé par contumace. Ainsi chez l'un des accusés (A. M. M.) il a été découvert 34 gobelets contenant des plants de cannabis et dans le véhicule d'un autre des plants de cannabis dont le poids a été évalué à plus d'un kilo. Selon l'arrêt d'envoi de cette affaire devant le tribunal criminel, lu à l'ouverture du procès, le cannabis était planté dans un verger à Ibarissen, dans la commune de Toudja (wilaya de Béjaïa),

situé en zone montagnaise difficile d'accès. Les mis en cause dans cette affaire ont presque tous nié les faits retenus contre eux, sauf A. A. maraîcher, qui a reconnu avoir planté du cannabis sans savoir qu'il s'agissait d'une drogue, ajoutant que les graines lui ont été remises par son co-accusé A. M. M. Le procureur général a requis la réclusion criminelle à perpétuité contre les sept accusés dans cette affaire. Après délibérations, l'accusé en fuite a été condamné par contumace à 20 ans de prison ferme. Une peine de sept ans de prison ferme a été prononcée contre quatre accusés et une peine de 4 ans de prison ferme contre Ch. O., alors que le prévenu libre M.S a été acquitté après avoir bénéficié d'un non-lieu.

EST DU PAYS

Saisie de plus de 9 kg de cannabis

Une quantité de 9,553 kg de drogue (cannabis) a été saisie et deux individus impliqués dans le trafic de stupéfiants à l'est du pays ont été mis hors d'état de nuire, rapporte mardi un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Annaba. L'opération a été menée par la brigade du service régional Est de lutte contre le trafic de drogue et des stupéfiants, dont le siège est situé à Annaba, indique le document, précisant que les suspects sont membres d'un réseau activant dans plusieurs wilayas du pays. Des dispositions juridiques ont été prises, en coordination avec le procureur de la République, à l'encontre des mis en cause, âgés entre 30 et 40 ans, conclut le communiqué.

Qahwa fi goubli |

LA VIE ENVERS... !

La vie ? Trois petites lettres au contenu parfois aussi vaste que l'infiniment grand, tantôt aussi étroite qu'un mouchoir de poche. Les extrêmes, quoi. Chacun la voyant à sa porte sinon à sa fenêtre pour les plus chanceux. A leur balcon fleuri. Et tandis que les uns l'emplissent de senteurs et de musc, d'autres la vident de toute sa substantifique moelle...Et ma vie à moi dans quelle diphtongue se case-t-elle donc ? Est-elle une h muette ou une h aspirée ? Tout dépend au fond de ce à quoi on aspire avant d'expirer puisque bassement mortel avant tout n'en déplaît à tous ceux qui souffrent mordicus qu'ils sont le nombril du monde...Alors qu'ils ne sont même pas un ventre mou...Ce qui leur fait tout au plus une belle

jambe...Allez enjambons rapidement la bêtise humaine pour n'investir que dans l'homme et son contraire...Oui, parce que beaucoup d'êtres voguent au tréfond de leur contraire...Est-ce à dire pour autant qu'ils ont suffisamment de profondeur pour absorber sinon éponger toute la misère du monde et de leurs semblables? Peu m'en chaut dirait un bourgeois repu de crustacés et de viande fraîche. Parce que lui se fiche royalement des gens du bas et continue à roter à loisir. Car sa vie se résume à l'embon-point et aux plaisirs répétés de la bouche. Qu'il garde toujours ouverte comme pour narguer la plèbe dont il ignore jusqu'à l'existence. Enfin si on peut vraiment appeler cela une existence. Consacrée au mépris de l'autre qui le lui

rend si bien au fond en le méprisant tout autant sans le lui signifier de vive voix mais en ne regardant jamais dans sa direction. Parce que la vie donne à voir moult situations desquelles on ne tire pas forcément les mêmes enseignements. Et le fait même de ne pas être logé à la même enseigne, renseigne amplement sur la démarche des uns faite de principes immuables et des autres sans relief ni consistance quoi qu'on dise. Et quand les premiers restent fidèles à une vie saine et dans son contenu, les autres prêchent tout à fait le contraire en faisant de la panse le lieu central de leur pensée. Si tant est qu'à ce niveau, on puisse vraiment parler de pensée...

A. Zentar

MALADIES BUCCO-DENTAIRES

Tout savoir sur les caries dentaire

La carie dentaire est une maladie infectieuse. L'émail de la dent est le premier touché. Une cavité se forme dans la dent puis la carie se propage en profondeur. Si la carie n'est pas soignée, le trou s'agrandit et la carie peut atteindre la dentine (couche sous l'émail). Des douleurs commencent à se faire sentir, notamment avec le chaud, le froid ou le sucré.



La carie peut gagner la pulpe de la dent. On parle alors de rage de dents. Enfin, un abcès dentaire peut apparaître lorsque les bactéries attaquent le ligament, l'os ou la gencive. Les sucres seraient l'un des principaux responsables de l'attaque de l'émail. En effet, les bactéries présentes dans la bouche, principalement la bactérie *Streptococcus mutans* et les lactobacilles, décomposent les sucres en acides. Elles se lient aux acides, aux particules alimentaires et à la salive pour former ce qu'on appelle la plaque dentaire, à l'origine de la carie dentaire. Le brossage des dents enlève cette plaque.

Les caries dentaires, très fréquentes, touchent les dents de lait (une dent de lait cariée doit être soignée même si elle est amenée à tomber) et les dents définitives. Elles atteignent plutôt les molaires et les

prémolaires, qui sont plus difficiles à nettoyer lors du brossage. Les caries ne guérissent jamais spontanément et peuvent entraîner la chute des dents.

SYMPTÔMES

Les symptômes de la carie dentaire sont très variables et dépendent notamment du stade d'évolution de la carie et de sa localisation. Au tout début, lorsque l'émail est le seul atteint, la carie peut être indolore. Les symptômes les plus fréquents sont :

- douleurs dentaires, qui s'accroissent avec le temps ;
- dents sensibles ;

• douleurs aiguës en mangeant ou en buvant quelque chose de froid, chaud, sucré ;

- douleurs en mordant ;
- point brun sur la dent ;
- pus autour de la dent ;

Personnes à risque

L'hérédité joue un rôle dans l'apparition des caries. Les enfants, les adolescents et les personnes âgées développeront plus fréquemment des caries.

CAUSES

Les causes de caries dentaires sont multiples mais les sucres, notamment lorsqu'ils

sont consommés entre les repas, restent les principaux responsables. Il existe par exemple un lien entre boissons sucrées et caries ou entre miel et caries. Mais d'autres facteurs comme le grignotage ou un mauvais brossage de dents sont également mis en cause.

COMPLICATIONS

La carie peut avoir des conséquences sérieuses sur les dents et la santé en général. Elle peut, par exemple, provoquer des douleurs importantes, des abcès parfois accompagnés de fièvre ou le gonflement du visage, des problèmes de mastication et de nutrition, des dents qui se cassent ou tombent, des infections... La carie doit donc être soignée au plus tôt.

FACTEURS DE RISQUE

L'hygiène bucco-dentaire est un paramètre très important dans l'apparition de caries dentaires.

Une alimentation riche en sucre augmente aussi considérablement le risque de développer des caries.

Un manque de fluor serait également responsable de l'apparition de caries. Enfin, les désordres alimentaires comme l'anorexie et la boulimie ou les reflux gastro-oesophagiens sont des pathologies qui fragilisent les dents et facilitent l'installation des caries.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic est facilement réalisé par le dentiste puisque la carie est souvent visible à l'œil nu. Il pose des questions sur la douleur et la sensibilité des dents. Une radiographie peut confirmer la présence d'une carie.

La névralgie dentaire

La névralgie dentaire correspond à l'irritation de l'un des nerfs qui innervent l'ensemble des éléments bucco-dentaires. Elle se manifeste par de vives douleurs qui touchent souvent un côté du visage. Semblable à des décharges électriques, la douleur survient lors de certaines stimulations aussi banales que de se brosser les dents, boire ou mastiquer ses aliments.

LE MÉCANISME DE LA DOULEUR DENTAIRE

La dent possède un organe central, la pulpe, qui contient à la fois les vaisseaux sanguins et les nerfs dont l'entrée dans la cavité se fait par un passage très étroit. La pulpe dentaire n'est pas extensible du tout et se trouve donc très facilement comprimée. A la moindre infection ou élévation de température, se produit une vasodilatation qui augmente l'afflux sanguin et comprime les nerfs. Ces derniers réagissent en envoyant un signal de douleur au cerveau.

La fameuse « rage de dents », appelée plus scientifiquement pulpite, se déclenche par inflammation de la pulpe. C'est le même phénomène qui se produit avec les maux de tête : la boîte crânienne n'est presque pas extensible. Parfois, la douleur s'estompe quand l'infection devient chronique, mais il faut faire très attention : si une dent ne fait plus mal, il y a lieu de s'inquiéter car elle est peut-être en cours de mortification. Un contact insistant avec du chaud ou avec du froid doit normalement continuer à provoquer de petites douleurs.

L'autre « façon » d'avoir mal aux dents se fait par l'intermédiaire de la dentine, la substance majoritaire constituant la dent. Elle n'est pas vascularisée mais innervée légèrement par de minuscules fibrilles nerveuses. Si l'on gratte au collet de la dent, où l'émail est absent, on peut ressentir cette douleur.

L'émail et le cément ne sont pas innervés. Les nerfs eux-mêmes peuvent être lésés et provoquer des névrites.

LES DIFFÉRENTES DOULEURS DENTAIRES

On dénombre plusieurs douleurs pathologiques différentes :

- La pulpite aiguë, également appelée la rage de dents. Les douleurs sont très violentes et accélérées par le froid, le chaud et la position couchée.

- La desmodontite, également appelée arthrite dentaire. La douleur est plus diffuse et intolérable car elle ne s'arrête pas. Le nerf en question ne réagit pas ou peu aux différences de températures, et davantage à la pression mécanique ou aux microtraumatismes (percussion).

- La post-extraction. Il est très fréquent que le nerf mandibulaire, branche du trijumeau, soit contusionné, comprimé ou étiré lors de l'extraction des dents de sagesse inférieures. Cela provoque des douleurs mais pas de paralysies, et le phénomène est réversible (en quelques jours à quelques semaines).

LE TRAITEMENT DES DOULEURS DENTAIRES

Carie. Les caries qui n'ont pas eu le temps d'atteindre la pulpe de la dent se soignent facilement et ne nécessitent qu'un simple plombage. Une fois nettoyée, la cavité est bouchée par un plombage ou un composite.

Pour une atteinte de la pulpe, une dévitalisation et une extraction de la dent peuvent être nécessaires. Une prothèse dentaire sera ensuite posée. Les douleurs provoquées par une carie dentaire peuvent être soulagées avec du paracétamol (Doliprane, Tylenol, ...) ou de l'ibuprofène (Advil par exemple).

Abcès dentaire. Le dentiste doit réaliser le traitement adapté à la parodontite. Il dévitalise la dent, c'est-à-dire qu'il enlève ce qui reste de pulpe dentaire ; il nettoie bien le ou les canaux dans la (les) racine(s) puis il réalise l'obturation canalair. En l'absence de traitement, un abcès d'origine dentaire va évoluer et s'étendre aux tissus environnants. Il faut drainer l'infection et administrer des antibiotiques.

En attendant, il est conseillé de privilégier les anti-inflammatoires qui vont diminuer la pression intratissulaire, et les antalgiques dans une moindre mesure. Le clou de girofle et le piment rouge, en traitements complémentaires, donnent également de bons résultats.

Le bridge

QU'EST-CE QU'UN BRIDGE ?

Lorsqu'il manque une ou plusieurs dents, et que le secteur est encadré par des dents couronnées ou nécessitant d'être couronnées, il est possible de souder sur ces dents une dent artificielle en suspension, qui ne repose ni sur l'os, ni sur la gencive. Cela permet d'éviter la pose d'un implant.

Ces bridges peuvent être de différents types :

- Le bridge métallique, qui en raison de sa couleur inesthétique, ne sera que rarement utilisé pour le remplacement d'une dent antérieure.
- Le bridge céramo-métallique, dont la chape métallique est recouverte de céramique.
- Le bridge céramo-céramique, entièrement en céramique.
- Le bridge à incrustation vestibulaire, où seule la partie vestibulaire est en céramique ou en résine.

Il existe également des bridges « collés » aux dents supports, légèrement meulées, mais ces dernières doivent être en excellente santé. Le risque d'échec, et notamment de descellement, est un peu plus important que la moyenne. On peut également s'appuyer sur des implants pour supporter la dent artificielle en suspension : le bridge est alors dit « implantoporté ».

FAUT-IL LE PRÉFÉRER À UN IMPLANT ?

Les avantages du bridge

- Le bridge peut remplacer plusieurs dents à la fois
- Son prix est généralement bien plus abordable que celui des implants
- Les dents sont très esthétiques et passent inaperçues.

Les inconvénients du bridge

- Il faut parfois faire le « sacrifice » de deux dents en bonne santé.
- La dent étant en suspension, l'os de la gencive risque de se rétracter par manque de stimulation et la pose future d'un implant sera compromise.

Les avantages de l'implant

- Il laisse les dents qui l'encadrent intactes.
- Son entretien est beaucoup plus simple.
- Il stimule l'os lors de la mastication et ne provoque pas sa dégénérescence.

Les inconvénients de l'implant

- Le prix est souvent élevé.
- La procédure est longue.

LA POSE D'UN BRIDGE

La pose d'un bridge se fait de plusieurs façons mais globalement elle suit cette voie :

- 1) Le chirurgien-dentiste soigne la zone manquante ou extrait le bout de dent restant.
- 2) Il effectue ensuite l'empreinte dentaire au moyen d'une pâte afin qu'un prothésiste fabrique le bridge.
- 3) Au cours du 3ème rendez-vous, on procède à la pose du bridge, qui est très rapide.

RENAISSANCE DU 7^e ART

Des projets pour le dire...

La capitale et les principales grandes Cités du pays, après une si longue période d'hibernation, retrouveront-elles enfin leur fameux lustre d'antan ? En tout cas, tout est fait pour. Malgré les yoyos d'un virus versatile...

Dès qu'on parle septième art on éprouve cette désagréable sensation d'un vide sidéral dont la cause principale ne saurait être imputée au seul Covid, celui-ci étant d'apparition récente alors que l'état lamentable de nos salles de cinéma ne date hélas pas d'hier...

Et pourtant l'Algérie aura été pendant un bon bout de temps après l'indépendance (jusqu'au milieu des années quatre-vingt exactement) un véritable carrefour de la cinématographie. Pendant que notre cinémathèque nationale brillait de mille feux autant par son activité débordante et l'extraordinaire engouement suscité en milieu cinéphile que par la qualité des invités (acteurs, réalisateurs, metteurs en scène, etc) qui ont séjourné chez nous pour présenter leurs œuvres, sinon participer à des débats colorés, relevés et pour tout dire passionnés autour du septième art.

Que de têtes d'affiche et autres figures emblématiques avaient alors défilé chez nous et débattu des heures durant des choses du cinéma. Il y a toute une génération qui a manqué cette belle marche. Menant vers un podium que notre pays occupait allégrement, avec fierté et surtout à juste titre.

LE CARREFOUR DES CIVILISATIONS

Tant nous étions alors un véritable carrefour des civilisations comme pour convoquer l'histoire d'hier si jalonné de hauts faits et de moins glorieux. Ainsi et des quatre coins de la planète s'il vous plaît affluaient en nos terres bénies parce qu'arrosés du sang pur de nos valeureux martyrs tout ce que notre sphère d'appartenance commune et bien au-delà recelait comme talents, génies dans différents registres de la création et de la créativité. Alger capitale de la culture africaine et mondiale n'était pas qu'une



vue de l'esprit mais davantage une réalité palpable et tangible à la fois.

L'HOSPITALITÉ LÉGENDAIRE DES HABITANTS

On baignait dans une atmosphère telle qu'on languissait de voir chaque année débarquer des personnalités connues et reconnues de l'univers artistique. Au même titre d'ailleurs que ces personnalités tellement pressées de retrouver notre sol et de s'y déplacer en toute liberté tout en découvrant pour la plupart nos spécialités culinaires fort appréciées par suite. Et là on faisait pratiquement d'une pierre deux coups : vendre l'image attractive et séduisante par ses mille et un sites enchanteurs outre, évidemment, l'hospitalité légendaire de ses habitants dont le sens du partage existait bien avant les nouvelles technologiques... Et démontrer autant de par la qualité de nos structures d'accueil et le niveau global des débats qui s'ensuivirent que nous avons aussi notre mot culturel et civilisationnel à dire. N'en

déplaise à la fameuse exception culturelle dont il serait peu de dire qu'elle finira, à coup sûr, par se retourner contre ses propres instigateurs, si ce n'est déjà fait... Mais que peut-être qu'en ces temps-là, les enjeux culturels et politiques en particulier ne traversaient pas encore les esprits des promoteurs de tous ces projets. En tout cas tous ces moments mémorables et, partant, historiques ont été captés et enregistrés par la mémoire collective en tant que hauts faits culturels inscrits en lettres d'or dans la vie culturelle de nos contrées. Puisqu'est-il besoin de le rappeler la capitale ne détenait ni le monopole ni l'exclusivité de cette effervescence recommencée en ce que les autres cinémas et surtout nouvelles cinémathèques (Oran, Constantine, Annaba, etc), accueillait, à leur tour nos illustres hôtes tout en créant cette dynamique culturelle à nulle autre pareille. Et que nous enviaient tous les pays limitrophes pour la petite histoire. Ces rendez-vous et autres carrefours culturels se voulaient une véri-

table résurrection d'un pays marqué au fer rouge par une guerre de libération contre le colonialisme français particulièrement féroce et abject. Pour en revenir à toute cette effervescence jusque-là inégalée dans un contexte si propice à la régénération collective répondant autant à une avidité de l'instant qu'aux échos encore présents dans les mémoires de cette génération choyée et gâtée sur ce registre de manière fort significative cela va de soi. En réalité et la vie diurne et la vie nocturne qui se fondaient et se confondaient dans un rapport fusionnel à notre si beau pays. Oui à ceux qui me reprocheraient éventuellement d'être un brin passéiste, je le répondrai sans ambages et pour cause !

RESTONS OPTIMISTES !

A cet égard je dirai même plus : je me considère comme un veinard d'avoir eu la chance et l'incommensurable privilège d'avoir été consommateur actif de ces temps bénis. Avant que la morosité ne s'en vienne boucher et obstruer quasiment tous nos sens et que la Covid-19 n'ajoute au désarroi ambiant fils adultérin de la sinistrose. Mais restons tout de même optimistes dans la mesure où notre pays se projette dans un avenir qui confère à la culture une place et un rang appréciables au vu et des déclarations optimistes de tous les concepteurs de projets et de la qualité de la ressource humaine qui affiche une louable intention de sortir d'un ostracisme qui n'a que trop sévi. Même si on ignore au juste la date de péremption exacte de ce maudit et satané virus, obstacle à toute idée d'entreprendre et réaliser alors que le temps presse et n'autorise aucun écart. Raison supplémentaire pour franchir le Rubicon et négocier l'avenir avec ce préalable de sérénité recouvrée. Car tel est le vif et ardent souhait de tous nos compatriotes las d'une vie en apnée sinon en autarcie...

Amar Zentar

FOIRE D'ART INTERSECT 21

«Diwaniya Art Gallery» représente 6 artistes

Représentés par la galerie d'art algérienne "Diwaniya Art Gallery" à la version virtuelle de la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis) inaugurée mardi. Cette galerie fondée en 2020 représente les œuvres des artistes algériens ThilleliRahmoune, Ali Boukhalifa, Mustapha Nedjai en plus de la Saoudienne Lulwah Al Homoud, du Soudanais Rashid Diab, et de l'Égyptien Mohamed Ibrahim El Masry. Les œuvres de ces artistes prennent part à cet événement aux côtés de vingt autres galeries d'art américaines, nord africaines et des pays du Moyen-Orient.

La galerie d'art algérienne "Diwaniya Art Gallery" représente l'artiste Thilleli-Rahmoune, diplômée des écoles des Beaux-Arts d'Alger et de Paris et qui a pris part à des événements collectifs en France et en Espagne depuis 2006, Ali Boukhalifa, artiste peintre, sculpteur et enseignant à l'école des Beaux-Arts d'Alger, et Mustapha Nedjai, auteur de trois grandes expositions individuelles "Coups de barres" (2009), "X torsion" (2011) et "Imposture" (2015).



"Diwaniya Art Gallery" représente également l'artiste saoudienne Lulwah Al Homoud qui a enchaîné les expositions aux Emirats Arabes Unis entre 2013 et 2018, le plasticien et universitaire soudanais Rashid Diab ainsi que l'artiste visuel et photographe égyptien Mohamed Ibrahim El Masry qui a connu un grand succès dans des pays d'Europe de l'Est et en Egypte. Fondée en septembre 2021 par le plasticien algérien Hamza Bounoua, "Diwaniya Art Gallery"

ambitionne de "représenter l'art algérien et des artistes étrangers dans différents événements d'envergure" et d'offrir à ces derniers une vitrine professionnelle sur la scène artistique internationale. "Intersect 21" est un rendez-vous incontournable du design, de l'art contemporain, et de la photographie d'art, l'édition 2021 de cet événement se poursuit jusqu'au 22 février en version virtuelle par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus.

RELANCE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Premier tour de manivelle

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Culture chargé de l'Industrie cinématographique et de la production culturelle, Bachir Youcef Sehairi a examiné, à Alger, avec la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saida Naghza, les perspectives de coopération pour la relance du secteur de l'industrie cinématographique à travers un partenariat fructueux dans différentes activités dans ce domaine, indique un communiqué du Secrétariat d'Etat.

Cette rencontre à laquelle a pris part le réalisateur Ahmed Rachedi, a constitué une opportunité pour évoquer les moyens d'encourager "l'investissement" dans la création de salles de cinéma et de studios de production et de postproduction, précise la même source. Le réalisateur Ahmed Rachedi a présenté un aperçu sur l'état du secteur du cinéma en Algérie et proposé d'établir un modèle spécifique à notre pays selon ses particularités économique, culturelle et sociale, en tirant profit des expériences internationales réussies en la matière. Pour sa part, Mme Saida Naghza a exprimé "la disponibilité" de la CGEA à soutenir les efforts de l'Etat visant à faire de ce secteur une ressource économique de richesse et d'emploi, vu qu'il constitue "un axe principal dans le programme d'action du Gouvernement et celui du président de la République". Les deux parties ont convenu de la signature d'une convention de coopération en tant que cadre légal pour concrétiser les objectifs tracés et faire de l'Algérie un pôle régional et international dans le domaine de l'industrie cinématographique, ajoute la même source.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

CRB - Mamelodi Sundowns

mardi au 5-Juillet, selon la FAF

La FAF appelle la direction du CRB «à renforcer d'une façon draconienne les conditions sanitaires afin de préserver la santé des participants à cette rencontre».

Le choc entre le CR Belouizdad et Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, comptant pour la seconde journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, se jouera le 23 février au stade du 5-Juillet, selon une correspondance envoyée par la FAF au CRB. «La rencontre CRB- Mamelodi Sundowns, comptant pour les matchs de groupes de la Ligue des champions, est maintenue pour le 23 février 2021 à 14h00 au stade du 5-Juillet d'Alger», a-t-on indiqué dans cette missive qui appelle la direction du CRB «à renforcer d'une façon draconienne les conditions sanitaires afin de préserver la santé des participants à cette rencontre, en raison du variant de la Covid-19 qui s'est répandu en Afrique du Sud». Membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, le Dr Mohamed Bekkat Berkani avait



émis des craintes, à cause de ce variant sud-africain. « Le déroulement de cette rencontre en Algérie représente un risque réel.

La situation en Afrique du Sud est hors de contrôle en raison du variant du Covid-19. Le match doit être délocalisé pour éviter toute propagation du virus. Ce que nous craignons dans ce genre de situation, ce sont les faux tests négatifs que peut présenter la délégation sud-africaine à son entrée au pays. Il n'y a pas de risque zéro. Le variant sud-africain peut être même résistant au vaccin.

Donc, l'idéal est la délocalisation de cette rencontre», a déclaré à l'APS le Dr Bekkat. Les voisins marocains ont refusé d'accueillir l'autre club sud-africain, Kaizer Chiefs, dont le match contre le WA Casablanca, comptant pour la première journée de la phase des poules de la C1 africaine, a été délocalisé au Caire. Il est à noter qu'un autre choc est prévu, mardi dans la soirée (20h), au stade du 5-Juillet, entre le MC Alger et l'ES Tunis, dans le cadre toujours de cette phase des poules de la C1 africaine.

L. B.

MONTPELLIER

Mauvaise nouvelle pour Delort

Mauvaise nouvelle pour l'international algérien de Montpellier, Andy Delort, dont les examens effectués mardi ont confirmé sa blessure à la cuisse. Selon France Bleu Hérault, les ischioles de Delort sont de nouveau touchés et au même endroit que la précédente blessure qui l'avait des trois matchs contre le Paris SG, le RC Lens et le FC Metz. «Andy a rechuté. On ne peut pas donner de délai de rétablissement, on va voir l'évolution de la cicatrisation», a déclaré l'entraîneur du club, Michel Der Zakarian. D'après France Bleu Hérault toujours, le capitaine et homme fort du MHSC manquerait les trois prochains rendez-vous contre Rennes, Reims et Lorient, mais pourrait reprendre lors du derby contre Nîmes, le 14 mars prochain. Même s'il n'a disputé qu'une mi-temps face à l'Olympique Lyonnais, Delort (9 buts, 7 passes décisives cette saison) a figuré dans le onze-type de la 25e journée de Ligue 1 Uber Eats, ce grâce à sa superbe passe décisive sur le premier but de son équipe qui a arraché sa première victoire (2-1) au Groupama Stadium de Lyon.

L. B.

AG ÉLECTIVE DE LA FAA

Les raisons d'une invalidation

La Commission nationale de suivi et de renouvellement des instances des structures sportives a relevé des "anomalies" et "irrégularités" ayant émaillé les travaux de l'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), tenue le 8 février, et décidé donc de l'invalidation, a-t-elle indiqué mardi. La commission a examiné dimanche les recours introduits par trois membres statutaires de l'assemblée générale de la FAA, en l'occurrence Louail Yacine, Benmissi Kamel et Sakhri Sid Ali, au sujet des "anomalies" et "entraves" signalées lors de l'assemblée générale élective de la FAA. Sur la forme, la commission a accepté les deux recours introduits par Louail et Sakhri et rejeté celui de Benmissi pour "absence de signature de l'intéressé". Dans son procès-verbal (PV), la commission explique avoir relevé la "non affiliation du CSA/MCA durant la saison sportive 2020-2021, en application de l'article 5 des statuts de la FAA" et "la signature de la feuille d'emargement par un membre du bureau exécutif sortant de la FAA pour le compte des ligues de Tamanrasset, Illizi et Adrar, (ce qui a) faussé la déclaration du quorum statutaire". Il a été également constaté "l'accès et la participation des ligues de Tamanrasset, Illizi et Adrar aux travaux de l'AGE sans avoir au préalable présenté les documents obligatoires d'accréditation (mandatements et/ou procès-verbaux de renouvellement visés par leurs DJS respectives conformément au point II-5 de la note méthodologique n.01 du 20 janvier 2021". Aussi, la ligue de Tissemsilt et le club MCA ont présenté "des procès-verbaux de renouvellement non visés par leurs DJS respectives conformément au point II-5 de la note méthodologique n.01 du 20 janvier 2021", tandis que "la cotisation des membres lors de l'assemblée générale élective (est) en contradiction avec les dispositions de (ladite) note méthodologique, notamment les ligues de wilayas de Tamanrasset, Tiaret, Skikda, M'Sila, Oran, Naâma, et les CSA NR Draria, ASAPC, IRCW et MCA". A cet égard, la Commission nationale de suivi et de renouvellement des instances des structures sportives a décidé de convoquer une autre assemblée générale élective pour le 24 février, "conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en la matière" et de "maintenir la même liste des candidats à la présidence et au bureau exécutif de la FAA". A signaler que les membres de l'AG de la FAA, qui ne se sont pas acquittés de leurs cotisations lors de l'assemblée générale ordinaire de fin de mandat, n'ont pas le droit de participer à la prochaine session de l'assemblée élective. Lors de l'AGE du 8 février, le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou, Farid Boukais, avait été élu à la tête de la FAA en récoltant 39 voix contre 33 pour l'ancien athlète Yacine Louail.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (14^e JOURNÉE)

CSC-MCO à l'affiche

La 14e journée du championnat de Ligue 1 de football se jouera ce week-end (vendredi et samedi) et sera amputée de quatre matchs, à savoir JS Kabylie-RC Relizane, JSM Skikda-MC Alger, NC Magra-CR Belouizdad et ES

Sétif-AS Ain M'lila, en raison de la participation de la JSK, du MCA, du CRB et de l'ESS aux compétitions africaines. Trois rencontres sont avancées au vendredi. Il s'agit des trois affiches CSC-MCO, NAHD-USMBA et USB-USMA.

Le CSC vise la passe de trois pour les grands débuts de Miloud Hamdi sur le banc de touche, mais les Hamraoua que dirige désormais Kheïreddine Madoui ne l'entendent pas de cette oreille et ils

tiennent à confirmer leur éclatante victoire (6-0) devant l'US Biskra. Les Biskris vont tenter d'effacer cet affront et d'arracher leur premier succès sous la direction d'Azeddine Aït Djoudi, mais leur mission s'annonce des plus ardues face aux Usmistes, avides de se racheter après leur défaite surprise à domicile contre l'AS Ain M'lila.

En recevant l'USM Bel-Abbés, en pleine crise, le NA Hussein Dey aura une excellente opportunité pour renouer avec le succès. Les autres rencontres de cette 14e journée, à savoir ASO-JSS, PAC-OM et WAT-CABBA se joueront samedi après-midi.

L. B.

Le programme de la 14e journée

Vendredi 19 février

20-Août : NAHD-USMBA (14H30)

Biskra : USB-USMA (14H30)

El-Khroub : CSC-MCO (14H30)

Samedi 20 février

Chlef : ASO-JSS (15H)

Dar El-Beïda : PAC-OM (14H30)

Tlemcen : WAT-CABBA (15H)

Tizi-Ouzou : JSK-RCR (reporté)

Skikda : JSMS-MCA (reporté)

Magra : NCM-CRB (reporté)

Sétif : ESS-ASAM (reporté)

BORUSSIA MONCHENGLADBACH

Bensebaini fan de Manchester United

Ramy Bensebaini ira-t-il un jour à Manchester United ? Le latéral gauche du Borussia Mönchengladbach s'est confié à BBC Afrique sur ses rêves et ses ambitions. L'occasion de clamer son amour pour les Red Devils. Même s'il a confirmé qu'il se sentait bien en Allemagne, où il a franchit un cap depuis son arrivée, l'Algérien a affirmé qu'il était un grand supporter de Manchester United. "La Premier League m'a toujours attiré. Tout le monde sait que je suis fan de Manchester United mais je suis à Gladbach. Je me sens bien et si un jour j'ai l'opportunité d'aller en avant ou de changer de climat, j'y penserai, mais pour l'instant je suis très bien ici." Un championnat qu'il avait failli rejoindre plus jeune. Alors en troisième division algérienne, l'ancien rennais a fait un essai d'un mois à Arsenal sous les ordres d'Arsène Wenger. Il déclare que quatre entraîneurs du club le voulaient, mais que deux étaient plus réticents à son sujet. Faute de passeport européen, le joueur était ren-



tré chez lui, avant une première expérience en Belgique, à Lierse, puis à Montpellier où il explosera au grand jour. Le joueur affronte le rival des Red Devils, Manchester City en huitième de finale de Ligue des Champions (le 24 février prochain), et tentera de confirmer sa belle forme face à son compatriote Riyad Mahrez. Le match est déjà lancé entre les deux internationaux algériens et champions d'Afrique. «Je voulais tomber contre lui. Je veux jouer contre lui. Maintenant, on va attendre le match et on verra s'il arrive à me mettre des petits ponts ou des virgules. Riyad est très fort techniquement. C'est dur de dire que je connais [son style de jeu] parce qu'il est trop fort techniquement. Tu n'arrives pas à savoir exactement ce qu'il va faire avec le ballon. A moi de trouver des solutions», dira Bensebaini dans un entretien accordé à BBC Afrique. Le match aller entre Borussia Mönchengladbach se jouera le 24 février et le retour le 16 mars à l'Etihad Stadium.

LIGUE DES CHAMPIONS

Mbappé dépasse Zidane

L'attaquant parisien talonne désormais Thierry Henry et, dans une moindre mesure, Karim Benzema.

Kylilan Mbappé a brillé de mille feux, mardi soir, sur la pelouse du Camp Nou. Attendu au tournant par ses détracteurs, l'attaquant parisien a répondu présent de la plus belle des manières en livrant une prestation de grande classe, avec au passage un triplé décisif inscrit face à un FC Barcelone dépassé (1-4). Le champion du monde 2018 en a profité pour entrer un peu plus dans l'histoire. En phase d'élimination directe de la Ligue des champions, Kylian Mbappé en est désormais à dix buts marqués (6 avec Monaco, 4 avec le PSG). Le Parisien devient ainsi le troisième meilleur tricolore dans ces phases. Ce mardi, il est passé devant Zinedine Zidane (8 buts). Il talonne désormais Thierry Henry (12) et, dans une moindre mesure, Karim Benzema (18).

Mais Mbappé ne s'est pas arrêté là puisque son triplé lui a également permis de creuser un peu plus son sillon dans les livres d'histoire du Paris Saint-Germain. Désormais auteur de cent-onze buts sous le maillot parisien, il a dépassé les cent-neuf réalisations de Pedro Miguel Pauleta. Pour atteindre les cent-cinquante-six buts de Zlatan Ibrahimovic, il y a encore du chemin à parcourir. Quant aux deux-cents d'Edinson Cavani...

GRIEZMANN : «UNE FUTURE TRÈS GRANDE STAR»

Antoine Griezmann a salué le talent de Kylian Mbappé. «Il a été beaucoup critiqué, a entamé Griezmann ce mardi au micro de RMC. Mais c'est un peu ce qu'il se passe quand on a quelqu'un depuis longtemps. Dès qu'il est moins bien, on le critique.» Et l'ancien de la Real Sociedad de poursuivre :

«Mais je crois que le PSG a une future très grande star qui va être au niveau de Leo (Messi) ou de Cristiano (Ronaldo). Il faut en profiter et le féliciter car il a fait un très gros match.»

VALDANO PESSIMISTE...

Triple buteur sur la pelouse du FC Barcelone (1-4), Kylian Mbappé (22 ans, 29 matchs et 21 buts toutes compétitions cette saison) a forcément fait rêver les supporters du Real Madrid. Mais pour l'ancien joueur du club, Jorge Valdano, l'attaquant du Paris Saint-Germain s'est un peu plus éloigné de la Maison Blanche avec cette performance. "Ce soir, Mbappé est plus éloigné du Real Madrid que jamais. Il peut réclamer un salaire annuel de 30 millions d'euros, les mêmes exigences que Neymar, et je pense que seul le PSG peut lui donner, a soutenu pour l'Argentin pour El Transistor, ajoutant que Paris n'avait aucun intérêt à lâcher Mbappé pour récupérer Lionel Messi. Je ne vois pas le PSG être intéressé par un tel changement, surtout après un tel match. Mbappé a changé l'échelle des valeurs ce soir."



HUMILIÉ PAR LE PSG
Le Barça prend goût aux fessées

Corrigé à domicile par le PSG, le FC Barcelone a subi une nouvelle déroute. Une mauvaise habitude. Il y a bien sûr eu Munich (2020). Avant, il y avait eu Rome (2018) et encore le Bayern (2013). Ajoutez à cela la punition reçue face à Turin (2020), et vous obtenez une belle collection de revers cinglants pour le FC Barcelone en moins de dix ans. La correction reçue face au Paris Saint-Germain vient tristement parfaire le tableau des partenaires de Messi. Au-dessus du lot évidemment, le châtement historique infligé par le Bayern Munich lors de la dernière campagne de LdC avec un honteux 2-8 concédé par les hommes de Quique Sétien en quart de finale. Un véritable séisme qui a poussé Messi à demander son départ du FC Barcelone. En vain. Resté dans la maison catalane en attendant la fin de son contrat (juin 2021), l'Argentin a depuis reçu deux autres gifles européennes. La première, peut-être la moins douloureuse, face à la Juventus au mois d'octobre 2020. Moins douloureuse puisque reçue en phase de poules. Mais face à Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé durant la rencontre, les Blaugrana ont concédé un 3-0 sans discussion possible. Une nouvelle baffa en pleine figure de Lionel Messi et consorts. Et ces derniers ont donc tendu à nouveau la joue mardi face au PSG, avec un 1-4 là encore mérité. Il y a trois ans, c'étaient les Catalans



qui l'avaient emporté sur ce même score lors d'un quart de finale aller de LdC face à l'AS Rome. Mais une semaine plus tard, Andres Iniesta et ses partenaires avaient encaissé un cinglant 3-0, synonyme d'élimination. On passe enfin sur le 4-0 reçu en 2017 face au PSG avant la fameuse « Remontada » au Camp Nou. Le fessier désormais bien rougi par toutes ces déculottées reçues en si peu de temps, le FC Bar-

celone aura-t-il les ressources nécessaires pour rendre la pareille au pSG le 10 mars prochain ? L'espoir d'une « remontada bis » semble à ce stade bien illusoire.

L'ÉNORME CLASH ENTRE PIQUÉ ET GRIEZMANN

Sévèrement blessé au genou, fin novembre, et revenu à l'entraînement ce week-end, Gerard Piqué n'en a pas moins retrouvé sa place de titulaire, mardi, pour le choc face au PSG. Conséquence du peu de garanties offert par Samuel Umtiti et de la blessure de Ronald Araujo. Le pari tenté par Koeman était osé et s'est finalement révélé perdant. A court de rythme, le champion du monde 2010 n'a jamais pu être le leader attendu en défense, notamment face à Kylian Mbappé, qui a fait vivre un véritable enfer à l'arrière-garde du Barça. Forcément frustré, l'ancien Mancunien a d'ailleurs laissé éclater sa rage peu après le premier but parisien, inscrit par le prodige de Bondy. En témoignent les propos très crus proférés par l'Espagnol, notamment à l'encontre d'Antoine Griezmann, qui n'a pas hésité à lui tenir tête. Un échange virulent parfaitement audible en l'absence de supporters. «On est putain de trop haut, ça fait chier! Putain de merde, allez !», a-t-il commencé à reprocher à ses attaquants suite à un énième corner concédé après un déboulé de Mbappé côté gauche. Griezmann a bien tenté de calmer son partenaire mais sans résultat. «Griezmann, ça fait chier», a, au contraire, renchéri le défenseur barcelonais, s'attirant cette fois les foudres de l'attaquant français.

KOEMAN REND LES ARMES

Les noms d'oiseaux ont en effet fusé. «La chatte à ta mère», a en effet lancé le Mâconnais, Gerard Piqué lui répliquant comme dans une cour d'école. «Non, toi la chatte à ta mère». Et ce avant d'adoucir quelque peu son discours. «On est en train de souffrir et tu nous laisses comme ça», a-t-il ajouté. Et le score n'était alors que de 1-1. L'entraîneur des Blaugrana, Ronald Koeman, a quasiment rendu les armes sur cette confronta-

tion avant la manche retour au Parc des Princes le 10 mars. "Ils ont prouvé avoir une équipe plus complète que la nôtre. Il faut l'accepter, et continuer sur le bon chemin, améliorer des choses. On savait que cela pouvait nous arriver, on jouait contre une grande équipe, de par ses joueurs, son expérience récente... On le savait. Il reste encore un match, mais après un 4-1 à la maison... Je ne vais pas vous mentir, nos chances sont très réduites. Nous sommes sur le bon chemin pour changer les choses, ce match a prouvé qu'il nous manque des choses pour être au meilleur niveau de la Ligue des Champions", a commenté le technicien néerlandais pour Movistar. Un discours lucide, mais qui ne devrait pas être apprécié en Catalogne...

LE TERRIBLE AVEU DE LAPORTA SUR MESSI

La large défaite du FC Barcelone face au PSG va faire couler énormément d'encre. Et ce n'est pas seulement le sportif qui sera débattu ! En effet, Lionel Messi semble être au cœur de ce huitième de finale entre son club de toujours et le PSG, qui pourrait devenir son nouveau club ! Comme Manchester City, le club de la capitale semble en effet être le seul en mesure d'accueillir le sextuple Ballon d'Or, dont le contrat avec le Barça se termine en juin prochain. Voire Kylian Mbappé et le PSG humilier son équipe, qui plus est au Camp Nou, va forcément pousser Messi à se poser quelques questions...

En marge de cette déroute, Joan Laporta a une nouvelle fois pris la parole concernant l'avenir de Lionel Messi. L'ancien président, à nouveau candidat, a avoué que la star du FC Barcelone est particulièrement demandée. «Messi veut gagner avec Barcelone. Je ferai de mon mieux pour le garder, mais il y a des clubs particulièrement intéressés» a expliqué le candidat à la présidence du Barça, au micro de Sky Sport Italia. «Leo veut gagner des titres, pas seulement de l'argent. Il n'a jamais été un problème pour le Barça, puisque Messi représente 30% des bénéfices du club».

LIVERPOOL

Klopp retrouve le sourire

Vainqueur de Leipzig, mardi soir en Hongrie à l'occasion du match aller des huitièmes de finale de Ligue des Champions (2-0), Liverpool et son entraîneur, Jurgen Klopp, ont retrouvé le sourire. Alors que les Reds restent sur 3 défaites consécutives en Premier League, ils ont tout de même réussi à s'imposer face à l'écurie allemande sur terrain neutre. Après la rencontre, Jurgen Klopp a encensé la prestation de ses joueurs, qui vivent des moments compliqués ces dernières semaines. «C'est juste que beaucoup de gens s'attendaient à ce que nous dérapions à nouveau à cause de la situation, mais les garçons ne l'ont pas fait. Nous ne sommes non plus des enfants et je sais que les gens n'ont pas été satisfaits des résultats. Les garçons méritaient la victoire, je pense. Nous les avons forcés à faire des erreurs et je suis complètement satisfait de la performance». Actuellement 6ème en championnat, à 13 points de Manchester City le leader, qui compte un match en retard, les pensionnaires d'Anfield ont peut-être dit adieu au titre en Premier League, mais peuvent espérer réaliser un beau parcours en Ligue des Champions. Les Anglais tenteront de finir le travail le 10 mars au retour à Anfield.



PANDÉMIE DE COVID-19

178 nouveaux cas, 159 guérisons et 2 décès en 24h

INTERNET EN ALGÉRIE

Le nombre d'internautes a augmenté de 3,6 millions en une année

Le nombre d'utilisateurs d'Internet en Algérie a augmenté de 3,6 millions en l'espace d'une année pour atteindre un total de 26,35 millions, selon le dernier rapport du site web datareportal, spécialisé dans les statistiques relatives à l'Internet fixe et mobile dans le monde.

L'Algérie comptait 26,35 millions d'utilisateurs d'Internet au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de 3,6 millions (16%) depuis janvier 2020, précise le rapport qui contient aussi les statistiques relatives aux médias sociaux et le commerce électronique, ainsi que les tendances et informations sur l'état du numérique dans le monde. Ce chiffre représente le nombre d'utilisateurs effectifs d'Internet et non le nombre d'abonnés à Internet en Algérie qui était de 41,8 millions au troisième trimestre de 2020, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC). Le site datareportal relève, en outre, que le taux de pénétration d'Internet en Algérie était de 59,6% en janvier 2021, sur une population estimée à 44,23 millions (source ONU). Le nombre d'utilisateurs de médias sociaux (Facebook, Youtube, Instagram, Tweeter etc.) en Algérie a également connu une évolution au 31 janvier 2021. Quelque 3 millions de nouveaux utilisateurs de médias sociaux ont été enregistrés, soit une augmentation de 13,6% en une année, portant ainsi le nombre total d'utilisateurs de ces applications à 25 millions, soit 56,5% de la population totale, estime datareportal. La majorité des utilisateurs des médias sociaux (24,48 millions, soit 97,9%) utilisent le mobile (smartpho-



ne, tablettes...) pour se connecter à ces réseaux. Selon datareportal, la vitesse de téléchargement moyenne via internet mobile était de 13,23 Mégabits/seconde (Mbps), soit une évolution annuelle de 67,9%, alors que celle via internet fixe était de 5,29 Mbps, soit une évolution annuelle de 34,9%. Interrogé par l'APS sur ces nouveaux chiffres, le P-DG du Groupe Télécom Algérie, Karim Bibi Triki, a indiqué que cette performance vient confirmer le travail sur le terrain et traduit la volonté de l'Algérie d'améliorer la qualité de service liée à l'utilisation de l'Internet et du numérique dans le pays. "Les évolutions men-

tionnées dans le rapport (du site datareportal) viennent confirmer le travail sur le terrain, et surtout, nous encourageant à continuer avec une cadence plus soutenue afin, d'une part, de rattraper notre retard dans les plus brefs délais et d'autre part, accompagner l'adoption croissante de l'Internet et du numérique dans le pays", a-t-il précisé. Le même responsable a fait savoir que l'Algérie a "tracé une stratégie pour améliorer les performances", laquelle doit passer par plusieurs étapes avant d'atteindre le niveau escompté, tout en affirmant que "nous avançons de manière progressive et sereine".

Au fil du jour

Misère et grandeur de l'homme

Par Rachid Ezziane

Voici, il y a plus de trois siècles, dans cette époque que l'histoire de la littérature française dénomme le « classicisme », un des génies de ce temps nous explique en quoi l'homme est-il, certes le plus faible de la nature, mais qu'aucune créature n'égale dans son essence.

Le 8 novembre 1654, un jeune homme, la trentaine, dénommé Blaise Pascal, né le 19 juin 1623 à Clairmont, aujourd'hui Clairmont-Ferrand, traversant le pont de Neuilly, alors qu'il était en train de penser à améliorer sa dernière invention, [car il en avait déjà plusieurs à son compte, la machine à calculer ou machine d'arithmétique, ainsi que d'autres inventions dans le domaine de la géométrie et des mathématiques] il fut percuté par une voiture, qui a failli le tuer. De cet accident se déclenche chez le jeune Blaise Pascal un déclin mystique qui l'incite à l'inspiration philosophique. Mais quelques-uns de ses détracteurs parlent d'un début de folie plus qu'une crise de mysticisme. Mais en vérité, s'il y avait folie, c'est une folie de création et de génie créateur. Sans prendre de ce qui se dit sur lui et autour de lui, Pascal pense, écrit, cogite. Ses idées courent, voyagent...

De ces pensées naîtra son chef-d'œuvre, les « pensées ». Il devient sceptique, comme Montaigne, son maître à penser, mais « Montaigne doutait en souriant et Pascal doutait en souffrant », disent les commentateurs de sa philosophie. L'homme chez Pascal est à la fois petit et grand. Il se trouve au milieu, entre l'infiniment petit et l'infiniment grand. L'homme n'est donc rien. Il peut même faire pitié. C'est un ver de terre. Le plus faible de la nature. Un être plein d'incertitude et de lacunes. « Car enfin qu'est-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. » Et il suffit d'un rien, d'une mouche qui bourdonne à ses oreilles pour que la puissante intelligence qui gouverne les villes et les royaumes perde le fil de son raisonnement. » In- les pensées. Comme nous l'avons cité, Pascal soutient que l'Homme est à la fois misère et grandeur, rien et tout, limité, bien qu'aspirant à l'infini. Sa capacité de penser, son désir de l'illimité et sa quête insatiable de bonheur sont la trace laissée par Dieu dans son esprit qu'il a été créé pour le connaître et l'aimer.

« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature : mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser, une vapeur, une goutte d'eau suffit pour le tuer. Mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore noble que ce qui le tue, puisqu'il sait qu'il meurt et l'avantage que l'univers a sur lui. L'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée », écrit Pascal. Il faut comprendre, ici, que le mot roseau, chez Pascal, n'insinue pas comme l'utilise beaucoup de personnes comme étant un végétal résistant malgré sa minceur, mais au contraire, il veut dire faiblesse et fragilité. Par ce superlatif « le plus faible de la nature », Pascal veut arriver à la vérité absolue, qui est : la créature qui pense, c'est l'homme.

BECHLOUL
(BOUIRA)

Un quadragénaire mortellement heurté par un train

Un quadragénaire, violemment heurté mercredi matin par un train de transport de voyageurs à Bechloul (Est de Bouira), est décédé sur place, ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit dans la ville de Bechloul lorsque la victime âgée de 44 ans a traversé la voie ferrée avant d'être violemment fauché par un train de transport de voyageurs assurant la desserte entre Béjaïa et Alger. "Le jeune homme est mort sur le coup et sa dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital de Bechloul", a expliqué le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

Une enquête a été ouverte par les services de la police pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP Arrestation de 50 narcotrafiquants et saisie de 359 kg de kif

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté, en une semaine, dans diverses opérations, 50 narcotrafiquants et saisi 359 kg de kif, ainsi que 27 379 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont mené, durant la période du 10 au 16 février 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes", souligne le communiqué du MDN. Ainsi, "dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 50 narcotrafiquants et saisi des quantités de kif traité s'élevant à 359 kg, ainsi que 27 379 comprimés psychotropes", précise le

bilan opérationnel de l'ANP. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 213 individus et saisi 28 véhicules, 81 groupes électrogènes, 46 marteaux piqueurs, 24 tonnes de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. A Ouargla, Ghardaïa, El-Oued, Constantine, Sétif, Batna, Mila, Mascara et Bordj Badji Mokhtar, ajoute la même source, 18 autres individus ont été arrêtés, et un 1 pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 12 fusils de chasse, 1 pistolet automatique, 5 490 unités de différentes boissons et 2 610 unités de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes. De même, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 10 165 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras. Dans un autre contexte, les garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 53 individus dont 10 Marocains, à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Mostaganem et Aïn Témouchent, alors que 108 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Naâma, Ouargla, Ghardaïa et Adrar.